



Université Senghor

Université internationale de langue française
au service du développement africain

Opérateur direct de la Francophonie

Gouvernance associative et participation citoyenne des jeunes en Côte d'Ivoire : Analyse des actions du PNUD à travers le Projet d'Appui à l'Autonomisation des Organisations de Jeunesse

Présenté par

Mohamed Kerfala KOMARA

pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département : Administration-Gestion

Spécialité : Gouvernance et Management Public

Directeur : Dr Thierno Diallo

Professeur des sciences économique à l'Université de Québec à Chicoutimi.

Le 31 mars 2015.

Membres du jury :

- Présidente :** Dr Danièle Bordeleau
Directeur du Département Administration – Gestion, Université Senghor,
Alexandrie.
- Membre :** Dr Hanane El Zeiny
Responsable de la filière francophone, Professeur, Faculté de Commerce,
Université d'Alexandrie.
- Membre :** Dr Thierno Diallo
Professeur des sciences économique à l'Université de Québec à Chicoutimi.

CITATION

« Participer à la vie démocratique d'une communauté quelle qu'elle soit, ce n'est pas seulement voter ou se présenter à des élections, bien qu'il s'agisse là d'éléments importants. Participer et être un citoyen actif, c'est avoir le droit, les moyens, la place, la possibilité et, si nécessaire, le soutien voulu pour participer aux décisions, influencer sur elles et s'engager dans des actions et activités de manière à contribuer à la construction d'une société meilleure¹ ».

¹ Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale. Préambule [En ligne] http://www.coe.int/t/dg4/youth/Source/Coe_youth/Participation/COE_charter_participation_fr.pdf (consulté le 29/12/14).

REMERCIEMENTS

Le présent mémoire est le couronnement de nos études de Master en Développement, spécialité Gouvernance et Management public à l'Université Senghor d'Alexandrie. Sa réalisation aurait été difficile sans l'apport d'un certain nombre de personnes et d'institutions à qui nous témoignons notre gratitude.

Notre première reconnaissance est rendue à notre famille pour l'amour qu'elle nous porte. Spécialement à ma mère et mes frères Gassim et Mohamed KOMARA, chaque étape franchie jusqu'à ce jour a été possible grâce à vous.

Nous remercions notre directeur de mémoire, le Dr Thierno DIALLO et notre maître de stage M. Troels MAHIEU-SORENSEN pour nous avoir prodigué remarques, conseils et corrections tout au long de ce travail. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre humble respect et profond dévouement.

Nos remerciements à notre Directrice de Département, Mme Danièle BORDELEAU et à notre Assistante Administrative, Mlle Suzanne YOUSSEF pour l'intérêt manifesté, pour la bonne marche de notre formation. Et à l'ensemble du personnel administratif, technique et formateurs/formatrices de l'Université Senghor d'Alexandrie, merci.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit de toute l'équipe du Programme des Nations Unies pour le Développement-Côte d'Ivoire (PNUD-CI). M. Christian DO ROSARIO et Mme Aissata DE pour l'accueil et la confiance qu'ils nous ont accordé durant notre période de stage. Mme Carol Yangni N'DA et M. Sékou BAMBA pour leur disponibilité, leur supervision et toute l'attention qu'ils nous ont témoignée.

Nous ne saurions omettre le Centre de Recherche et de formation sur l'Etat en Afrique (CREA) notamment Mme Carine ASSAMOI et M. Tiorna N'Golodin COULIBALY et tout son personnel pour leur sympathie et leur collaboration effective.

Nous tenons à remercier tout particulièrement et à témoigner toute notre reconnaissance aux personnes suivantes, pour leur expérience enrichissante durant nos recherches de terrain, leurs disponibilités et leurs aides qui ont été d'un grand secours. Il s'agit de M. Amani DIDIER, M. ASSANTI et M. Popo JONAS. Nous leur sommes infiniment reconnaissants.

Nous remercions toutes les personnes interviewées qui, malgré la délicatesse et la sensibilité de notre thème de travail, ont bien voulu nous accorder de leur temps pour un entretien. Nous pensons ici M. Lassiné DIOMANDE, du Ministère de la Jeunesse, Mme Madeleine Oka-Balima de l'ONU-Femme, M. Joseph Ezoua du PNUD.

Merci à toutes les personnes qui ont participé de différentes façons à la correction de ce mémoire : Daniel JEAN, Jean Kékéli Yao AMEGBLE, Estelle Marie Raïssa NIKIEMA et Moussa CISSE.

Nous exprimons en définitive notre gratitude à tous les jeunes de la Plateforme d'Autonomisation des Organisations de Jeunesse (PAOJ) pour leur accueil sympathique et leur coopération durant nos dix semaines de recherche. Et à tous ceux qui se sont sentis oubliés dans ces remerciements ou par leur généralité, recevez individuellement, notre sentiment sincère de gratitude et de reconnaissance.

DEDICACE

À

Mon père, Youssouf KOMARA.

Et

À mon frère, Ibrahima Kalil KOMARA.

Tous décédés, que vos Ames reposent en paix.

Amen !

RESUMÉ

En Côte d'Ivoire, la tranche d'âge des 16-35 ans représente 70% de la population. Dans cette condition, le pays doit faire face à divers défis au nombre desquels, l'un des plus importants : le management efficace de la jeunesse en tant que force vive de la nation.

A l'issue d'une décennie de crise, l'émergence du pays semble reposer sur ces jeunes qui ont par le passé été victimes ou bourreaux, parfois les deux. Seulement, au vue de son faible degré de participation à la vie publique ivoirienne, on constate que cette jeunesse peine à s'organiser et à influencer sur les prises de décisions, même celles qui la concernent directement.

Face à ce constat, plusieurs organisations, dont le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont fait de leur priorité l'appui aux jeunes. L'objectif de ces organisations est d'accompagner le gouvernement ivoirien dans la mise en œuvre du Plan National de développement (PND) visant à reconstruire le pays.

L'une des actions du PNUD a notamment été le financement de la mise en place et de l'exécution du Projet d'Appui à l'Autonomisation des Organisations de jeunesse (PAAOJ). Ce projet vise à aider les jeunes à prendre conscience de leur responsabilité citoyenne et leur permettre d'opérer un véritable changement dans leurs conditions de vie.

Ce travail analyse l'état de la participation citoyenne des jeunes en Côte d'Ivoire à travers la plateforme mise en place par le PAAOJ. Pour ce faire, une méthodologie qualitative a été utilisée avec quelques outils quantitatifs. L'étude a pris en compte 59 personnes : 50 jeunes (parmi lesquels 45 qui ont renseignés nos questionnaires) et 9 personnes ressources interviewées.

Il ressort des résultats que les actions du PNUD, à travers la plateforme, ne favorisent pas une meilleure participation des jeunes dans la gestion des affaires publiques. Les jeunes sont confrontés à des défis majeurs. Il est notamment ressorti des analyses des stratégies et actions des structures d'appui des organisations de jeunesse que les jeunes ne sont pas informés des dispositifs mis en place par le PNUD et par le Ministère de la promotion de la jeunesse, des sports et des loisirs (MPJSL) pour les accompagner.

Il est essentiel qu'un accompagnement des structures soit mis en place afin de concevoir et de mettre en œuvre des activités citoyennes, renforcer les capacités sur le plaidoyer, la citoyenneté, le volontariat et la création d'emploi pour une meilleure autonomisation des jeunes.

Mots-clefs: Gouvernance associative, participation citoyenne, jeunes, PNUD, Plateforme, gestion des affaires publiques.

ABSTRACT

In Ivory Coast, 16-35 years of age group represents 70% of the population. Under this condition, the country is facing various challenges, among which is, one of the most important: the efficient management of youth as a living strength of the nation.

After a decade of crisis, the country's emergence seems to rest on the young people who have historically been victims or perpetrators, sometimes both. But in view of the low level of participation in the Ivorian public life, we find that, this youth is struggling to organize and influence decisions, even those that directly affect them.

Therefore, several organizations, including the United Nations Development Programme (UNDP) have made their priority support to young people. The objective of these organizations is to support the Ivorian government in the implementation of the National Development Plan (NDP) to rebuild the country.

One of UNDP's work was particularly the financing of the establishment and implementation of the Project to support the Empowerment of Youth Organisations (PAAOJ). This project aims to help young people to be aware of their responsibility as citizens and allow them to make a real change in their living conditions.

This work, analyses the state of civic participation of young people in Ivory Coast through the platform set up by the PAAOJ.

To reach its goals, this work has based on a qualitative approach and used some quantitative tools. The study included 59 people: 50 young people (among whom 45 have answered our questionnaires) and 9 other references interviewed.

The results of this study showed that UNDP activities through the platform do not promote a better participation of youth in governance. Young people are confronted with major challenges. In particular, it emerged from the analysis of strategies and actions of the structures of support of youth organizations that young people are not informed of the arrangements initiated by UNDP nor the Ministry for the Promotion of Youth, Sports and Leisure (MPJSL) to assist them.

It is essential that a support to structures be set up in order to design and implement civic activities, capacity strengthening on advocacy, citizenship, and volunteering or job creation for better youth empowerment.

Key-words: Associative governance, citizen participation, youth, UNDP, platform, public affairs management.

LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS UTILISES

- **AFD** : Agence française de développement

- **BAD** : Banque africaine de développement
- **BM** : Banque mondiale

- **CA** : Conseil d'administration
- **CAJ** : Charte africaine de la jeunesse
- **CDH** : Campus des droits de l'Homme
- **CGMAP** : Commission sur la gestion mondiale des affaires publiques
- **CIV** : Côte d'Ivoire
- **CNAM** : Mouvement associatif et le conservatoire national des arts et métiers
- **CNJCI** : Conseil national de la jeunesse de Côte d'Ivoire
- **CPJQ** : Conseil Permanent de la Jeunesse du Québec
- **CREA** : Centre de recherche et de formation sur l'Etat en Afrique

- **DUDH** : Déclaration universelle des droits de l'homme
- **DVAV** : Directeur de la Vie Associative et du Volontariat

- **EAS** : Echantillonnage aléatoire simple

- **FNJ** : Fond national de la jeunesse

- **GAP** : Gestion des affaires publiques
- **GMP** : Gouvernance et management public

- **ITGI** : IT Governance Institute

- **MPJSL** : Ministère de la promotion de la jeunesse, des sports et des loisirs

- **NGP** : Nouvelle Gestion publique ou New public management

- **OCDE** : Organisation de coopération et de développement économiques
- **OIDH** : Observatoire ivoirien des droits de l'Homme
- **OIF** : Organisation internationale de la francophonie
- **ONG** : Organisation non gouvernementale
- **ONU** : Organisation des nations unies
- **ONU** : Organisation des nations unies
- **OSC** : Organisations de la société civile

- **PAAOJ** : Projet d'appui à l'autonomisation des organisations de jeunesse
- **PAOJ** : Plateforme d'autonomisation des organisations de jeunesse
- **PDF** : Portable document format
- **PEA** : Perspectives économiques en Afrique

- **PND** : Plan national de développement
- **PNJ** : Politique nationale de la jeunesse
- **PNUD-CI** : Programme des nations unies pour le développement en Côte d'Ivoire
- **PRODOC** : Project document

- **RAIDH** : Regroupement des acteurs ivoiriens des droits Humains

- **SNGRC** : Secrétariat national à la gouvernance et au renforcement de capacité
- **SNU** : Système des nations unies
- **SPSS** : Statistical package for the social sciences

- **USAID** : Agence des Etats unies pour le développement international
- **UA** : Union Africaine
- **UE** : Union européenne
- **USD** : United states dollar

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Echelle de participation des citoyens selon le degré d'influence sur la décision de Arnstein (1969) adapté par Marie Laquin.	4
Figure 2 : Figure récapitulatif du model de recherche.....	10
Figure 3 : Correspondance entre la mise en place de la plateforme et les besoins réels des jeunes.....	30
Figure 4 : Niveau d'implication des jeunes de la plateforme dans la gestion des affaires publiques.....	31
Figure 5 : Défis et enjeux de la Plateforme des Organisations de Jeunesse (PAOJ)	33
Figure 6 : Jugement des jeunes sur les actions du PNUD à travers le PAOJ dans leur participation.....	35
Figure 7 : Pourcentage de jeunes leaders de la plateforme qui connaissent la stratégie jeune du PNUD	36
Figure 8 : Jeunes leaders de la plateforme qui pensent que la stratégie jeune du PNUD a des avantages.....	36
Figure 9 : Limites de la stratégie Jeune du PNUD aux yeux des leaders d'organisations.	37
Figure 10 : Pourcentage de jeunes leaders qui pensent que le Ministère de la jeunesse soutien leurs organisations	38
Figure 11 : Pourcentage de jeunes leaders qui pensent que la stratégie d'appui du Ministère de la jeunesse a des limites.	39

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Les grandes étapes de la participation.	13
Tableau 2 : Les formes de la participation Citoyenne	13
Tableau 3 : Récapitulatif de l'échantillonnage	24
Tableau 4 : Répartition par sexes des enquêtés.....	24
Tableau 5 : Croisement entre le sexe de l'enquêté * appréciation de la plateforme	29
Tableau 6 : Croisement entre le statut professionnel * niveau d'implication des jeunes.....	32

Tables des matières

CITATION	ii
REMERCIEMENTS	iii
DEDICACE	iv
RESUMÉ	v
Mots-clefs:	v
ABSTRACT.....	vi
Key-words:.....	vi
LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS UTILISES.....	vii
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	ix
LISTE DES TABLEAUX.....	x
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1: LA FAIBLE PARTICIPATION DE LA JEUNESSE IVOIRIENNE DANS GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES.....	3
I. Présentation du contexte de la jeunesse ivoirienne.....	3
I.1 Constats et formulation des difficultés de la jeunesse ivoirienne sur la participation citoyenne et la gouvernance associative.....	3
I.2 Aperçu sur les structures organisationnelles d'appui à la jeunesse ivoirienne	5
I.3 Analyse des actions du PNUD travers le PAAOJ sur la participation citoyenne et la gouvernance associative.....	6
II. Justification de l'étude :.....	6
II.1 Intérêt scientifique.....	7
II.2 Intérêt social.....	7
II.3 Intérêt personnel.....	7
III. Questions et objectifs de recherche.....	8
III.1 Questions de recherche	8
III.2 Objectifs de recherche	8
IV. Cadre théorique	9
IV.1 Variables	9
IV.2 Récapitulatif du model de recherche.....	10
CHAPITRE II: LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES.....	11
I. Cadre de l'émergence de la participation citoyenne et les modes de gouvernance associative.....	12
II. Aperçu sur le concept de gestion des affaires publiques.....	18
III. Notion de participation citoyenne et gouvernance associative dans la gestion des affaires publiques chez les jeunes.....	19
III.1 Relations entre participation citoyenne et gestion des affaires publiques chez les jeunes.....	19
III.2 Relations entre gouvernance associative et gestion des affaires publiques chez les jeunes	20
IV. Importance de la participation citoyenne des jeunes dans la gestion des affaires publiques à travers la gouvernance associative	21

V. Participation des associations de jeunesse dans la gestion des affaires publiques en Côte d'Ivoire :	21
CHAPITRE 3: LE CADRE METHODOLOGIQUE	21
I. Nature de l'information collectée.....	23
II. Population cible et échantillon	23
III. Outils de collecte des données	25
IV. Critères du choix des méthodes et du site de l'enquête.....	26
V. Méthodes de traitement et analyse de données	26
VI. Apport du stage professionnel	27
VII. Difficultés et limites de l'enquête sur le terrain.....	28
VII.1 Difficultés rencontrées.....	28
VII.2 Limites de la collecte de données	28
CHAPITRE 4: LA PRESENTATION / L'INTERPRETATION DES RESULTATS ET LES PERSPECTIVES PROPOSÉES	29
I. Des réalités de la plateforme à l'analyse des stratégies et actions des structures d'appuis aux organisations de jeunesse.....	29
I.1 Réalités de la plateforme.....	29
I.2 Analyse des stratégies et actions des structures d'appuis des organisations de jeunesse ..	34
II. Contribution à l'amélioration de la participation des jeunes dans la gestion des affaires publiques.	40
II.1 Recommandations à l'endroit des jeunes.....	40
II.2 Recommandations pour le PNUD	42
II.3 Recommandations au Ministère de la jeunesse.....	43
CONCLUSION	44
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE	xiii
ANNEXES.....	xvi

INTRODUCTION

La réconciliation nationale apparaît comme un grand défi pour la Côte d'Ivoire, à la suite des événements tragiques qu'elle a traversé au cours de la décennie dernière. Ce processus est incontournable parce qu'il permettra aux ivoiriens de revivre dans la concorde après les conséquences néfastes de la crise postélectorale. Celle-ci a en effet détruit le tissu social ivoirien. Dans ce contexte, la participation citoyenne de tous les ivoiriens, en particulier celle des jeunes, doit être sollicitée. La crise postélectorale en Côte d'Ivoire a rendu plus intense la fracture sociale qui existait auparavant. Elle a occasionné plusieurs violations des droits de l'Homme et connu une participation majeure des jeunes.

Dans le but de participer à la consolidation de la paix, qui selon Desmond TUTU : *« implique forcément la vertu, la justice, la salubrité, la plénitude, la participation aux décisions, la bonté, le rire, la joie, la compassion, le partage et la réconciliation² »*, et de participer à l'affermissement de l'Etat de droit, nous avons choisis de travailler sur le thème : *« Gouvernance associative et participation citoyenne des jeunes en Côte d'Ivoire : Analyse des actions du PNUD à travers le Projet d'Appui à l'Autonomisation des Organisations de Jeunesse »*. Ce thème se veut une contribution à une meilleure implication des jeunes à la gestion des affaires publiques et à la volonté de faire ressortir de manière adéquate l'impact de l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en matière de participation citoyenne et de gouvernance associative des jeunes.

En effet, dans un contexte de post-crise, il serait utile d'analyser les actions du PNUD, dans le cadre de son mandat, qui sont relatives à la participation citoyenne des jeunes ivoiriens par la gouvernance associative.

Grâce à nos recherches et exploitations documentaires, nous nous sommes rendus compte que la notion de "jeunes" est un concept difficile à saisir du fait qu'il se fonde non seulement sur de simples critères biologiques, mais englobe aussi des variables sociales et culturelles. A ce titre, l'Organisation des Nations Unies (ONU)³, affirme que les jeunes constituent la tranche d'âge comprise entre 15 et 24 ans et qu'à l'heure actuelle, ils représentent 18% de la population mondiale, soit 1,2 milliard de personnes. Pour elle, 87% des jeunes vivent dans des pays en développement et pâtissent d'un accès restreint aux ressources (soins de santé, d'éducation, de formation, d'emploi et de vie économique).

Dans la charte africaine de la jeunesse adoptée par la 7^{ème} session ordinaire de conférence tenue le 02 juillet 2006 à Banjul (Gambie) et entrée en vigueur le 08 août 2009, le mot "Jeune " signifie toute personne âgée de 15 à 35 ans⁴. Cette charte a été signée par 42 Etats et ratifiée par 36 dont la Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire a signé la dite charte le 15 février 2008 et l'a ratifié le 30 novembre 2009⁵.

²abc-citations. Citations de Desmond Tutu [En ligne] <http://www.abc-citations.com/citations/desmond-tutu.php> (Consulté le 06/01/15).

³Organisation des Nations Unies. « Pourquoi la jeunesse? » [En ligne] <http://www.un.org/fr/events/youth2010/background.shtml> (Consulté le 27/12/14).

⁴Union Africaine. Charte africaine de la jeunesse.

⁵Voir à l'annexe 1 la liste des pays qui ont signé, ratifié/adhéré la charte africaine de la jeunesse.

Il est important de rappeler que contrairement à la charte de l'Union Africaine (UA), en Côte d'Ivoire, est jeune celui dont l'âge varie entre 16 et 35 ans⁶. Cette tranche d'âge fera l'objet de notre analyse tout au long de notre étude.

Dans le cadre d'une autonomisation des jeunes et au vue du rôle majeur que ces derniers ont joué dans les crises qu'a connu la Côte d'Ivoire ces dernières années, le PNUD a financé le Projet d'Appui à l'Autonomisation des Organisations de Jeunesse (PAAOJ) initié par le Centre de Recherche et de formation sur l'Etat en Afrique (CREA) pour faire des jeunes, les principaux agents d'impulsion d'une atmosphère de paix et de cohésion sociale en Côte d'Ivoire.

Ce projet s'inscrit dans la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ) et a permis de faire un diagnostic de l'environnement et du fonctionnement des organisations de jeunesse et un atelier de réflexion pour renforcer les capacités des leaders des organisations de jeunesse d'Abidjan. L'atelier de réflexion a permis la mise en place de la plateforme d'Autonomisation des Organisations de Jeunesse (PAOJ) sur laquelle notre étude sera essentiellement focalisée.

Cependant, même si le PAAOJ est dans sa phase de clôture, et que la plateforme est déjà mise en place, plusieurs organisations de jeunesse y compris celles de la plateforme rencontrent encore de nos jours de sérieuses difficultés à participer à la gestion des affaires publiques ivoiriennes.

C'est à partir de tous ces éléments, qu'il nous est apparu important de nous poser la question suivante : quel est l'état actuel de la participation citoyenne de la jeunesse ivoirienne à la gestion des affaires publiques de la Côte d'Ivoire ?

Ainsi, c'est autour de cette problématique que s'articule notre étude développée en quatre chapitres. Le premier chapitre pose la spécification de la problématique de l'étude, le deuxième aborde le cadre théorique notamment la revue de littérature. Le troisième traite des considérations d'ordre méthodologique et le quatrième se focalise sur les résultats et recommandations.

⁶Définition de la jeunesse du décret N°72-746 du 24 novembre 1972 portant organisation des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

CHAPITRE 1: LA FAIBLE PARTICIPATION DE LA JEUNESSE IVOIRIENNE DANS GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES

Ce chapitre est divisé en cinq parties.

La première partie fait la présentation du contexte de la jeunesse ivoirienne tandis que la justification en constitue la deuxième partie. La troisième partie contient les questions de recherche. La quatrième, quant à elle présente la formulation des hypothèses et objectifs de la recherche. La dernière se focalise sur le cadre théorique et opératoire.

I. Présentation du contexte de la jeunesse ivoirienne.

Cette partie aborde d'abord les difficultés de la jeunesse ivoirienne sur la participation citoyenne et la gouvernance associative. Ensuite, elle fait l'état des structures organisationnelles d'appui à la jeunesse ivoirienne. Puis, elle analyse des actions du PNUD travers le PAAOJ sur la participation citoyenne et la gouvernance associative.

I.1 Constats et formulation des difficultés de la jeunesse ivoirienne sur la participation citoyenne et la gouvernance associative.

A travers nos exploitations documentaires, observations et enquêtes sur le terrain, nous remarquons que depuis les années 90, on assiste en Côte d'Ivoire à la création de nombreuses organisations de jeunesse. Ces organisations regroupent des jeunes de cultures différentes et d'horizons divers, mais ayant un but et un intérêt commun : le développement de la Côte d'Ivoire. La forte majorité de la population ivoirienne est jeune et comprise entre 16 et 35 ans. Selon le présentateur d'Eventnewtv Presse sur YouTube M. Jean Paul ORO dans « Débat/élections 2015 en Côte d'Ivoire les enjeux pour la jeunesse », la jeunesse ivoirienne représente 70% de sa population⁷.

Cette jeunesse constitue le poumon du développement de la Côte d'Ivoire d'autant plus qu'elle constitue la force vive d'une nation en sortie de crise. Après une décennie de crise, il importe que l'avenir du pays repose sur des hommes et des femmes plus consciencieux, plus responsables et vigoureux qui cherchent à dynamiser tous les secteurs de l'économie ivoirienne. C'est pourquoi, nous pensons que le développement de ce pays ne peut ignorer cette catégorie de population jeune.

Néanmoins, le grand problème de cette jeunesse actuellement, est son faible degré de participation dans la gestion des affaires publiques du pays. Les jeunes peinent encore à s'organiser pour participer à la vie de la société et à la prise de décision. Les crises ont porté un coup dur aux organisations de jeunesse et ont mis en mal leur mode d'organisation et de participation effective à la construction d'une Côte d'Ivoire émergente. Les jeunes se sont mis dans l'exercice de la revendication en faisant usage de la force (violence). D'ailleurs, les Perspectives économiques en Afrique (PEA)⁸ de l'OCDE montrent cette faible participation à travers l'indice de protestations civiles en Côte d'Ivoire qui était de 2,3 en 2013 contre 1.3 en 2012.

Ainsi, depuis quelques années, nous assistons à une perte de certaines valeurs chez ces derniers. Ces valeurs sont entre autres la culture citoyenne et civique, les valeurs de solidarité et de tolérance, la culture démocratique, la gestion des affaires publiques, etc. A ces problèmes, s'ajoute celui du chômage qui fait que la vision, la participation et le mode d'organisation de la plupart de ces jeunes sont biaisés.

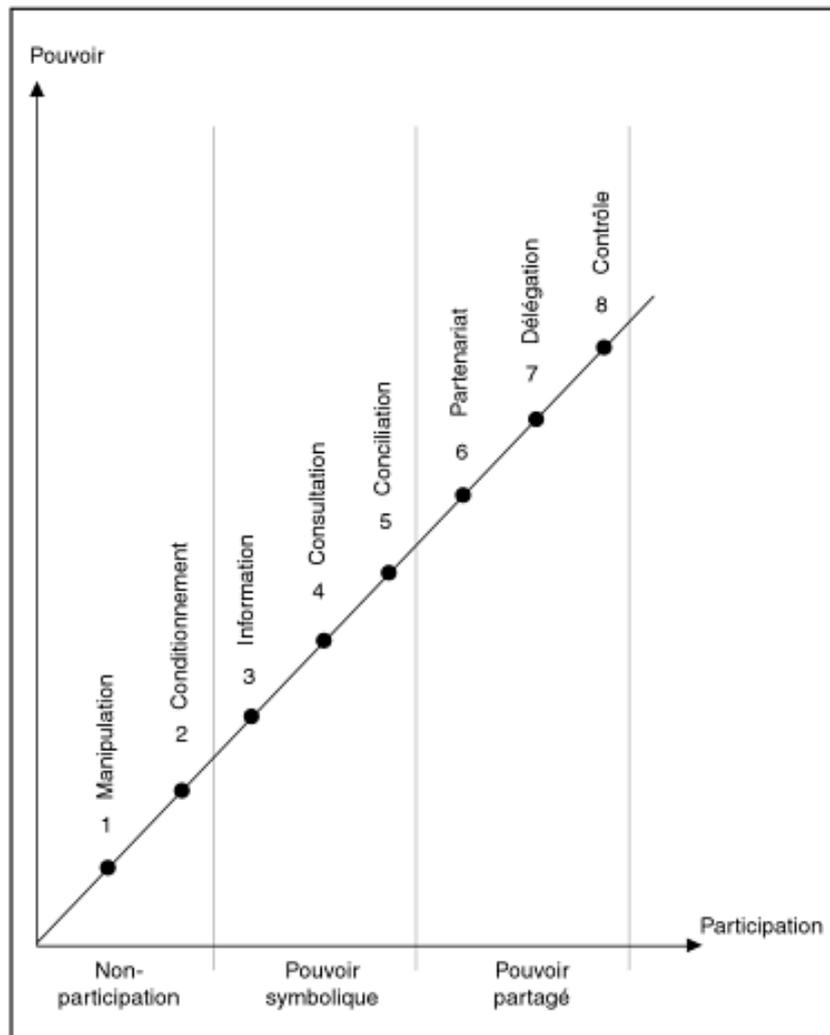
⁷ Eventnewtv Presse. (06/01/15). Débat / élections 2015 en Côte d'Ivoire les enjeux pour la jeunesse [Vidéo en ligne]. Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=6gl3bPR3NDY>

⁸ Voir l'annexe 2 l'indice de protestation civile.

D'un côté, la participation des organisations de jeunesse a été instrumentalisée par les partis politiques pour servir leurs intérêts, donc manipulée. De l'autre, les jeunes ont activement participé aux différentes crises qu'a connues le pays.

En se servant de l'échelle de participation des citoyens selon le degré d'influence sur la décision de Arnstein (1969) adapté par Marie Laquin dans son livre Ecotourisme et gouvernance participative cité plus bas, nous nous rendons compte que la jeunesse ivoirienne est à un niveau de non-participation dû à leur manipulation et instrumentalisation.

Figure 1 : Echelle de participation des citoyens selon le degré d'influence sur la décision de Arnstein (1969) adapté par Marie Laquin.



Source : Marie Laquin, Ecotourisme et gouvernance participative.

Le Project Document (PRODOC) du PAAOJ⁹ montre en ce sens que depuis plus de 20 ans, la culture citoyenne et civique, les valeurs de solidarité et de tolérance et la culture démocratique ont cédé le pas au profit de la politique partisane et de l'enfermement de la jeunesse dans un système d'assistanat et de

⁹ Les termes de références du Projet d'Appui à l'Autonomisation des Organisation de Jeunesse.

dépendance. Il faut dire que les jeunes n'ont pas été seulement qu'acteurs des crises de la Côte d'Ivoire, ils ont également subi les conséquences éprouvantes d'une guerre sans merci qui a porté atteinte à leur dynamisme, leur volonté de travailler pour le bien commun et le bien-être de tous les individus. La fracture sociale a entraîné un détachement radical non seulement du milieu politique mais aussi dans la gestion des affaires publiques. La déception née de la crise a porté un coup dur aux valeurs de solidarité et de tolérance. Les jeunes ne portent plus de considération aux affaires civiques, à la vie de leur Etat et banalisent complètement leur participation dans la gestion des affaires publiques de la Côte d'Ivoire.

C'est dans ce sens que plusieurs structures s'intéressent à la question des jeunes en Côte d'Ivoire dans le but de les redynamiser.

1.2 Aperçu sur les structures organisationnelles d'appui à la jeunesse ivoirienne

Plusieurs organisations ont fait de leurs priorités l'appui des jeunes dans leurs accompagnements du gouvernement ivoirien à la reconstruction de la Côte d'Ivoire à travers son Plan National de Développement (PND). Ces organisations peuvent être classées en trois (3) catégories à savoir les institutions étatiques, les institutions internationales et les organisations de la société civile.

La plupart des institutions étatiques viennent en appui à la jeunesse ivoirienne quel que soit leur degré d'intervention. Principalement, du côté de l'Etat, c'est le Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs qui est le mieux habilité à défendre les intérêts des jeunes et à promouvoir leur bien-être. Dans le cadre de la promotion de la jeunesse, ce ministère est en train de mettre en place la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ) et le conseil national de la Jeunesse (CNJ). Aussi, il a été mis en place le projet de Carte Jeune dans le cadre de la lutte contre la cherté de la vie, de la promotion de la jeunesse et du service civique. Ce projet a été adopté par le conseil des ministres du 11 Novembre 1991¹⁰. L'appui, le financement et le suivi de ce projet a été facilité par le Fond National de la Jeunesse (FNJ).

Du côté des institutions internationales, plusieurs d'entre elles collaborent avec les jeunes pour leur autonomisation. Nous pouvons citer le Système des Nations Unies, l'Agence Française de Développement (AFD), l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Agence des Etats Unies pour le Développement International (USAID), la Banque Mondiale et bien d'autres institutions.

En ce qui concerne les Organisations de la Société Civile (OSC), ils viennent tous en appui aux jeunes car, la plupart de leurs domaines d'actions touchent la tranche des jeunes. Par exemple dans le cadre de son projet d'appui au renforcement de l'Etat de droit et de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire, le Regroupement des Acteurs Ivoiriens des Droits Humains en Côte d'Ivoire (RAIDH) a sensibilisé des jeunes et des groupes d'autodéfense aux principes des droits de humain. L'ONG Observatoire Ivoirien des Droits de l'Homme (OIDH) a aussi organisé un Campus des Droits de l'Homme (CDH) à destination

¹⁰ Ministère de la promotion de la jeunesse, des sports et des loisirs. Programmes et projets/carte jeune [En ligne] <http://www.jeunesse.gouv.ci/index.php/programmes-et-projets/carte-jeune> (Consulté le 07/01/15).

de 26 jeunes de la société civile de moins de 30 ans. L'objectif était de susciter une nouvelle génération d'acteurs de la société civile résolument engagés dans la promotion et la protection des droits de l'homme.

Pour ce qui est des structures organisationnelles d'appui à la jeunesse ivoirienne, il en existe une multitude. La liste étant très longue et diversifiée, nous avons choisi de citer en guise d'exemple que les organisations ci-dessus.

I.3 Analyse des actions du PNUD travers le PAAOJ sur la participation citoyenne et la gouvernance associative

Pour aider les jeunes ivoiriens à s'impliquer plus activement à la construction de leur Etat, le PNUD a mis en place, financé et exécuté plusieurs projets en faveur des jeunes. Nous pouvons citer le projet d'appui aux initiatives pour l'emploi des jeunes et la cohésion sociale en Côte d'Ivoire, et le Projet d'Appui à l'Autonomisation des Organisations de Jeunesse sur lequel porte notre étude, et bien d'autres projets.

Le PAAOJ est initié par le CREA en collaboration avec le Ministère de la promotion de la jeunesse, des sports et des loisirs (MPJSL) avec le soutien financier du PNUD. Dans le cadre de ce Projet, le PNUD a mis à disposition 200000 USD pour assurer une pleine implication des jeunes ivoiriens dans la gestion des affaires publiques. Ce financement a aussi permis d'identifier les forces et faiblesses, les enjeux et les défis des jeunes.

Ce projet a pour but de contribuer à l'émergence d'un nouveau type de jeunes, vecteur de changement qualitatif, acteur de développement et de cohésion sociale en Côte d'Ivoire. L'objectif de ce projet vise à renforcer l'autonomisation des organisations de jeunesse en vue d'améliorer leur participation à la gouvernance démocratique et à la cohésion nationale en République de Côte d'Ivoire. Notons également qu'il s'agissait d'expérimenter la capacité des jeunes à développer une vision stratégique commune pour la promotion, la valorisation et le développement de la jeunesse dans un contexte général de réconciliation et de reconstruction.

Ce projet a permis la mise en place de la Plateforme d'Autonomisation des Organisations de Jeunesse (PAOJ). Elle a pour vision de rendre la jeunesse ivoirienne autonome et responsable au service de la cohésion et du développement durable de la Côte d'Ivoire. L'objectif est d'amener les jeunes à prendre en charge leur responsabilité de citoyen et de catalyseur de changement. Cette plateforme s'avère un outil important pour faciliter la participation citoyenne des jeunes ivoiriens. Sa mise en place doit être suivie d'une analyse critique en vue de jauger l'implication véritable des jeunes dans les affaires publiques de la nation ivoirienne.

II. Justification de l'étude :

Trois raisons motivent notre intérêt pour la participation citoyenne des jeunes à travers la gouvernance associative dans la gestion des affaires publiques en Côte d'Ivoire :

II.1 Intérêt scientifique

Le sujet de la participation des jeunes à travers la gouvernance associative dans la gestion des affaires publiques est un nouveau concept développé par les Nations Unies, la Banque Mondiale et d'autres institutions internationales dans le but de tenir compte des nouvelles menaces qui se posent face à l'intégration des préoccupations des jeunes. Parler donc de la participation des jeunes dans un Etat comme la Côte d'Ivoire après une décennie de crise, c'est donner une chance à ces jeunes de s'affirmer et être acteurs clefs du changement.

Cette étude veut montrer qu'une telle approche auprès des jeunes leur permettrait de disposer d'un grand potentiel. Ils peuvent, de par l'intégration locale, participer au développement de la Côte d'Ivoire à travers la gouvernance associative. De même, ce thème est d'actualité car la participation des jeunes dans la gestion des affaires d'un Etat reste un outil privilégié de la communauté internationale dans sa politique d'aide au développement. Cependant, très peu d'écrits sont disponibles sur ce sujet, d'où notre intérêt de faire avancer la communauté scientifique sur la question.

II.2 Intérêt social

Nous envisageons de contribuer modestement, auprès de la population ivoirienne (jeunes), du ministère de la jeunesse ivoirienne, des partenaires au développement notamment le PNUD, à la consolidation de la participation des jeunes à travers la gouvernance associative dans la gestion des affaires publiques. L'engagement des jeunes dans la gestion des affaires publiques de la Côte d'Ivoire peut contribuer à entretenir une coexistence pacifique entre le gouvernement et la société civile ivoirienne.

II.3 Intérêt personnel

Notre formation en éthique et gouvernance ; gouvernance et management public et notre stage au PNUD nous ont poussés à choisir un tel sujet. L'objectif est de réfléchir et d'analyser les moyens que l'on pourrait mettre à disposition des jeunes pour une meilleure participation de leur part afin d'assurer leur propre avenir et les rendre responsables. Aussi, il s'agit de fournir une vue d'ensemble de la participation des jeunes dans la gestion des affaires publiques à travers la gouvernance associative et d'identifier les stratégies complémentaires que les autorités peuvent utiliser pour faire face au phénomène croissant des « microbes¹¹ ». Ainsi, il nous est apparu important de nous intéresser sur ce sujet afin d'apporter notre modeste contribution dans le contrôle de la violence des jeunes en temps de crise. Négliger le contrôle de la violence risque de faire resurgir des conflits pendant les élections prochaines prévues en 2015, en raison de leur oisiveté et de leur exposition à la manipulation. Pour nous, il s'agit de promouvoir un mode de participation pacifique des jeunes après tant de manipulation par les partis politiques.

En définitive, ce sont ces raisons scientifiques, sociales et personnelles, qui nous ont poussées à faire cette étude.

¹¹ Jeunes délinquants dont l'âge varie entre 9 et 20 ans

III. Questions et objectifs de recherche

Deux volets comportent cette partie. D'abord les questions et ensuite les objectifs de recherches.

III.1 Questions de recherche

Cette partie aborde les questions de recherches. Elle présente la question principale qui se décline en des questions spécifiques.

Question principale

La question qui constitue le point de départ de notre analyse comme soulignée dans l'introduction est :
Quelle est l'état de la participation citoyenne des jeunes en Côte d'Ivoire ?

Cette question de départ s'ouvre sur plusieurs questions spécifiques.

Questions spécifiques

Les sous questions qui nous permettront de répondre à la question principale sont :

- quels sont les défis et enjeux auxquels est confrontée la plateforme mise en place par le PNUD dans l'atteinte de ses objectifs ?
- quelles sont les stratégies mises en place par le PNUD et le Ministère de la jeunesse pour renforcer les capacités des jeunes dans la gestion des affaires publiques ?
- quels sont les impacts des actions du PNUD à travers le PAAOJ ?
- quelles sont les limites de ces stratégies ?

Ces questions nous permettront d'atteindre les objectifs ci-dessous.

III.2 Objectifs de recherche

En ce qui concerne nos objectifs, nous les subdivisons en deux à savoir l'objectif général et les objectifs spécifiques.

Objectif général :

Notre étude a pour objectif général d'analyser le degré de participation des jeunes ivoiriens à la vie publique.

Objectifs spécifiques :

- identifier les défis et enjeux auxquels pourraient être confrontée la plateforme dans l'atteinte de ses objectifs ;
- analyser les stratégies du Ministère de la jeunesse, du sport et des loisirs et du PNUD sur l'implication des jeunes dans la gestion des affaires publiques ;
- analyser les actions du PNUD à travers le PAAOJ ;
- présenter les limites des stratégies des différents acteurs.

IV. Cadre théorique

Ici, nous mettrons en exergue la détermination de nos différentes variables sur la base de notre hypothèse générale qui est : « *la stratégie du PNUD sur la PAOJ influence la participation citoyenne des jeunes* ». Cela aura comme finalité la mise en place de nos indicateurs qui nous permettront de mesurer les informations recherchées sur le terrain.

IV.1 Variables

Une variable est d'une manière générale un symbole auquel on peut assigner des valeurs. Plus spécifiquement, il s'agit d'un concept défini d'une manière telle qu'il puisse être observé et mesuré, ce concept devant toutefois être susceptible de prendre plus qu'une valeur, c'est-à-dire de varier¹². Dans le cadre de notre travail, nos variables sont indépendantes et dépendantes.

Variable indépendante

Par variable indépendante, on entend la variable cause ou la variable explicative. C'est la variable qui influe sur le phénomène à expliquer. Nous avons retenu comme variables indépendantes : « la pertinence des actions du PNUD à travers le PAAOJ ». Elle peut être vérifiée où mesurée à travers quatre (4) indicateurs :

- le degré d'implication des jeunes dans la gestion des affaires publiques ;
- la perception des jeunes sur l'appui du PNUD dans leur participation.

Variable dépendante

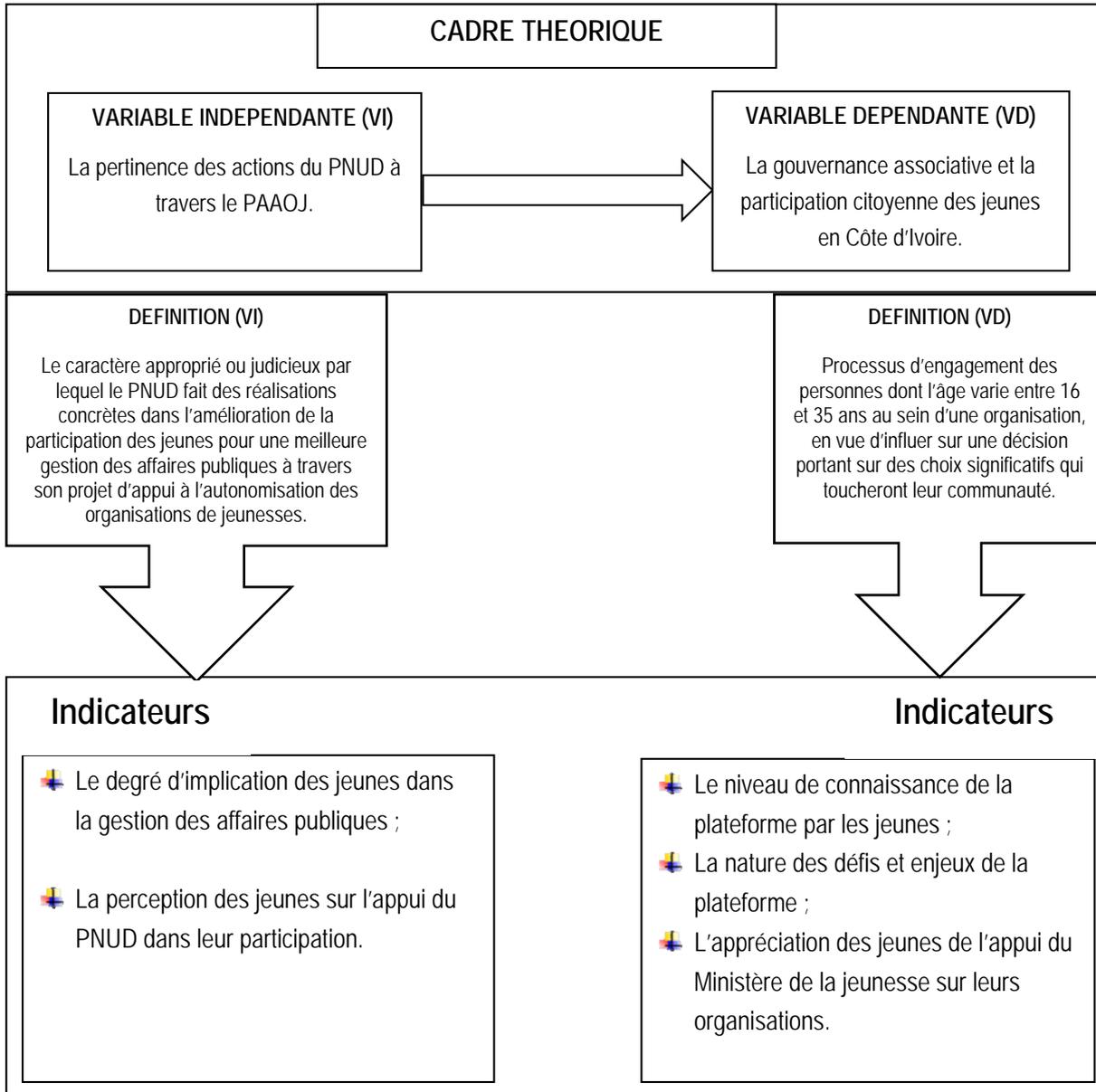
La variable dépendante est le phénomène que le chercheur tente d'expliquer. Il s'agit ici de : « la gouvernance associative et la participation citoyenne des jeunes en Côte d'Ivoire ». Elle peut également être vérifiée où mesurée à travers trois (3) indicateurs :

- le niveau de connaissance de la plateforme par les jeunes ;
- la nature des défis et enjeux de la plateforme ;
- l'appréciation des jeunes sur l'appui du Ministère de la jeunesse sur leurs organisations.

¹² Guide de rédaction et de présentation d'un travail universitaire. UQAC. Département des sciences économiques et administratives. Passage inspiré des écrits de Kerlinger (1986), Mace (1988) et Sekaran (1992). Document mis à disposition par Thierno Diallo, Ph.D. Professeur de sciences économiques, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

IV.2 Récapitulatif du model de recherche

Figure 2 : Figure récapitulatif du model de recherche



Source : Mohamed Kerfala KOMARA

CHAPITRE II: LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES

Dans un premier temps, nous faisons une brève analyse des principales approches sur la participation citoyenne et les modes de gouvernance associative. Dans un deuxième temps, nous présentons un aperçu sur le concept de gestion des affaires publiques. Dans un troisième temps, nous cherchons à comprendre la notion de participation citoyenne et gouvernance associative dans la gestion des affaires publiques chez les jeunes. L'importance de la participation citoyenne des jeunes dans la gestion des affaires publiques à travers la gouvernance associative est abordée en quatrième temps. Finalement, nous consacrons la dernière partie à analyser la participation des associations de jeunesse dans la gestion des affaires publiques en Côte d'Ivoire.

Le domaine de la participation citoyenne des jeunes dans les villes abonde en littérature ou en approches théoriques. La participation citoyenne des jeunes dans la gestion des affaires publiques est au carrefour de plusieurs sciences : la psychologie, la sociologie, la criminologie, la politique, etc. C'est dire qu'une pléthore de travaux a permis de réfléchir sur la question pour mieux la comprendre, mieux la saisir et mieux l'appréhender dans ses différentes manifestations et mutations. Ces travaux constituent le résultat des enquêtes de nombreux chercheurs sociologues, criminologues, politologues et bien d'autres. Ils peuvent être découverts à travers les œuvres classiques, les revues universitaires et la presse écrite. Aussi, ils peuvent être découverts dans les rapports étatiques, d'organisations internationales, d'ONG, d'associations, etc., mais aussi à travers des documents PDF, sonores et visuels.

Trois axes nous ont permis d'affiner notre thème et de mieux préciser la problématique de notre étude. Ce sont :

- ✚ Le rapport de l'atelier de réflexion pour la mise en place de la plate-forme des organisations de jeunesse. Il s'est déroulé du 21 au 22 mars 2014 au complexe hôtelier Manhattan Suites, situé dans la commune de Cocody (Abidjan), précisément à la Riviera-Attoban. Ce rapport nous a permis de situer notre problème, d'avoir un état des lieux sur la participation des jeunes à la vie publique et de mesurer le déficit de données sur la participation des jeunes en Côte d'Ivoire.
- ✚ Le PRODOC du Projet d'Appui à l'Autonomisation des Organisations de Jeunesse (PAAOJ: CIV 10-00082877) dont l'objectif est de renforcer l'autonomisation des organisations de jeunesse en vue d'améliorer leur participation à la gouvernance démocratique et à la cohésion nationale en Côte d'Ivoire. Avec un fond de 200000 USD pour le projet, le PRODOC nous a permis de cerner les défis sur les renforcement de capacités organisationnelles, techniques et opérationnelles des associations faïtières des jeunes. Aussi, il nous a permis de comprendre quelques attentes des jeunes sur la gouvernance associative et le travail en réseau.
- ✚ Le troisième axe concerne le corpus livresque, doctrinal et théorique autour des questions de participation citoyenne, gouvernance associative et gestion des affaires publiques notamment chez les jeunes. Ces concepts restent des thématiques au carrefour de plusieurs sciences.

Dans l'optique de mieux cerner l'environnement théorique dans lequel s'inscrit notre thème : « *Gouvernance associative et participation citoyenne des jeunes en Côte d'Ivoire : Analyse des actions du PNUD à travers le Projet d'Appui à l'Autonomisation des Organisations de Jeunesse.* », nous avons orienté notre revue de la littérature suivant six volets pour préciser l'originalité et l'authenticité de notre sujet de recherche :

I. Cadre de l'émergence de la participation citoyenne et les modes de gouvernance associative.

L'avènement de la mondialisation a nettement influencé les approches théoriques concernant la participation citoyenne et la gouvernance des associations. Elle a fait évoluer l'objet de référence de ces concepts.

En effet, le concept de participation est intimement lié à celui de la démocratie. Avec l'évolution et la modernité, la démocratie implique la participation des citoyens aux choix des leaders, à la conception des programmes et politiques publiques, à leur mise en œuvre et à leur évaluation. Le peuple, mandant primaire, doit être au centre du processus décisionnel dans tous les aspects de la vie d'un pays. Nommer et révoquer les élus lors des rendez-vous électoraux selon son niveau de satisfaction ou non font partie de ses rôles. Le vote, a pour principe l'égalité de tous et le rang politique ne confère pas plus de poids étant donné que le fondement est un homme égale une voix. Depuis quelques années, la participation a été instituée comme une des conditions des bailleurs de fonds pour soutenir les pays en voie de développement. Dérivé du latin « participare » qui signifie prendre part à quelque chose, avoir sa part de... En politique, la participation désigne les différents moyens qui permettent aux citoyens de contribuer aux décisions concernant leur communauté. Pour MELIN, Pierre, CHOAY, Françoise¹³, la participation désigne les procédures, démarches ou tentatives faites pour donner un rôle aux individus dans la prise de décision affectant la communauté ou l'organisation dont ils font partie. Pour eux, la participation représente à la fois l'outil le plus basique et le plus complet de la démocratie participative qui consiste à prendre part. Ils pensent qu'elle s'applique à de nombreux domaines variés. Au niveau général, nous pouvons citer la gouvernance, la démocratie participative, la citoyenneté ou encore de l'écocitoyenneté. Au niveau restreint, il y a la gestion d'organisations, d'entreprises, d'associations ou de groupes de base.

Avec les changements de paradigme, l'avènement de la démocratie participative et la montée de la société civile, la notion de participation est souvent accompagnée de citoyenneté. De nos jours, en matière de participation dans la littérature, une importance capitale est accordée à celle de la participation citoyenne. Dans un document publié sur le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique, « *la référence pour comprendre l'action publique* », Pierre André¹⁴, professeur à l'Université de Montréal aborde la participation citoyenne comme un processus d'engagement obligatoire ou volontaire de personnes ordinaires, agissant seules ou au sein d'une organisation, en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront leur communauté. Pour lui, les formes de participation, peuvent avoir lieu ou non dans un cadre institutionnalisé et être organisées sous l'initiative des membres de la société civile (recours collectif, manifestation, comités de citoyens) ou des décideurs (ré-férendum, commission parlementaire, médiation). Il souligne aussi que l'exemple désormais classique d'une typologie fondée sur le degré d'engagement des citoyens est le travail de la consultante américaine

¹³ MELIN, Pierre, CHOAY, Françoise, 2000, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, p. 575.

¹⁴ Pierre André. « PARTICIPATION CITOYENNE ». In : le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique, « la référence pour comprendre l'action publique » [En ligne].

http://www.dictionnaire.enap.ca/dictionnaire/docs/definitions/defintions_francais/participation_citoyenne.pdf (consulté le 25/12/14)

Sherry R. Arnstein (1969). Arnstein suggère une échelle de la participation composée de huit échelons croissant selon le degré d'engagement des citoyens au processus décisionnel¹⁵. Au bas de l'échelle (échelons 1 et 2) figurent la manipulation et la thérapie, deux approches que l'auteur catégorise comme de la « non-participation ». Aux échelons médians (échelons 3, 4 et 5), elle regroupe l'information, la consultation et la participation accessoire à des comités dans la catégorie « instrumentalisation » (tokenism). Au sommet de l'échelle (échelons 6, 7 et 8), se trouvent le partenariat, la délégation de pouvoir et le contrôle citoyen regroupés sous le vocable « pouvoir citoyen ». Elle retient que plus la participation se situe en haut de l'échelle, plus les citoyens ont de l'assurance que leur opinion sera intégrée à la décision et appliquée dans l'intérêt des communautés.

En ce qui concerne les étapes de la participation citoyenne, le Professeur Daniel Jean souligne qu'ils en existent plusieurs. Ce tableau ci-dessous en fait une bonne illustration de ces étapes qui sont au nombre de (4) quatre à savoir la prise de conscience, l'ouverture à l'autre, la solidarité et l'engagement.

Tableau 1 : Les grandes étapes de la participation.

Étapes	Description	Type d'engagement
1. Prise de conscience	Expérience vive d'un manque et d'un désir de voir les choses changer	1. Personnel
2. Ouverture à l'autre	Soutien et mentorat Développement d'une analyse sociale	1. Personnel 2. Interpersonnel
3. La solidarité	Analyse et action Adhésion à un groupe de soutien	2. Interpersonnel 3. Influence sociale
4. L'engagement	Développement de Stratégies d'action cohérentes	3. Influence sociale

Source : Note de conférence Daniel Jean à l'Université Senghor d'Alexandrie, Janvier 2015.

Dans la même lancée, le Conseil Permanent de la Jeunesse du Québec (CPJQ) distingue trois formes de participations à savoir la participation démocratique, politique et société civile. Ci-dessous, nous présentons une illustration de ces formes.

Tableau 2 : Les formes de la participation Citoyenne

Aspects de la citoyenneté	Formes de participation citoyenne
Citoyenneté Civique	Participation Démocratique
Citoyenneté Politique	Participation Politique
Citoyenneté Sociale	Participation Société Civile

Source : Conseil Permanent de la Jeunesse, Québec, Canada (2004).

Miguel DUMAY¹⁶ pense que les formes les plus courantes de participation citoyenne utilisées par les pays qui lui accordent une attention particulière sont l'information, la consultation, la concertation, le débat public, la conciliation / médiation, la conférence de citoyens ou de consensus, le jury de citoyens ou

¹⁵ Sherry R. Arnstein, A Ladder of Citizen Participation, Journal of the American Institute of Planners, p. 216-224

¹⁶ Miguel DUMAY. « La participation citoyenne dans l'élaboration de la politique nationale de population ». Université d'État d'Haïti Centre en Population et Développement - Diplôme Post-Gradué 2007. In : mémoire online [En ligne]. http://www.memoireonline.com/02/10/3173/m_La-participation-citoyenne-dans-lelaboration-de-la-politique-nationale-de-population2.html (consulté le 25/12/14)

cellule de planification et les repas de quartier. Il note qu'avec l'expansion de l'Internet, certains pays développés ont intégré ces dernières années la « e-gouvernance », « e-administration », « e-participation », « e-démocratie », etc. pour faciliter et accélérer la participation du citoyen dans la gestion de la chose publique à partir de son ordinateur personnel branché sur la toile. Les pays africains notamment la Côte d'Ivoire n'étant pas encore à ce stade. Nous nous penchons alors sur les formes traditionnelles préalablement citées.

- ✚ L'information : ce paramètre est incontournable et constitue le préalable à tout projet de participation. Il devient impérieux de fournir suffisamment d'informations à la population appelée à participer. Ce n'est qu'à cette condition que la population va être investie du pouvoir d'agir.
- ✚ La consultation : c'est lorsqu'en amont d'une politique, les décideurs demandent l'avis de la population afin de connaître ses opinions, ses attentes et ses besoins.
- ✚ La concertation : c'est une attitude globale de demande d'avis sur un projet ou une politique, par la consultation de personnes intéressées par une décision avant qu'elle ne soit prise.
- ✚ Le débat public : c'est une étape importante dans le processus décisionnel qui s'inscrit en amont du processus d'élaboration du projet ou de la politique.
- ✚ La conciliation/médiation : c'est la confrontation de points de vue divergents des participants animés par le désir et la volonté d'aboutir à une solution ou un consensus majoritaire.
- ✚ La conférence de citoyens ou de consensus¹⁷ : c'est le dialogue public, en vue d'un consensus, engagé entre un panel de citoyens et des représentants du monde politique, économique et associatif sur des problématiques d'ordre scientifique et technologique (Bévort, 2002).
- ✚ Le jury de citoyens ou cellule de planification¹⁸ : c'est une méthode (Bévort, 2002), à la différence de la conférence de citoyens, qu'on utilise surtout au niveau local et notamment dans le cadre du développement urbain. De fait, un panel de citoyens informés représentant le noyau de leur communauté et divisé en petites « cellules de planification » va remettre après discussions et évaluation de différentes options relatives à une problématique de planification urbaine.
- ✚ Les repas de quartier : c'est aussi une méthode de participation qui s'applique à une sphère géographique très réduite «Le quartier». Les premiers repas de quartier hebdomadaires (Bévort, 2002) furent organisés à Arnaud-Bernard, un vieux quartier de Toulouse (France), dans les années 1991-1993. Ils avaient pour but de « contribuer à inventer de nouvelles solidarités, de transformer les mentalités dans le pays, de prendre à revers la technocratie ». Les participants furent à la fois acteurs et organisateurs de ces repas qui leur offrent l'occasion de se rencontrer en toute convivialité, d'échanger et d'envisager d'autres actions communes.

¹⁷ Cette méthode de participation a été conçue et initiée en 1987 au Danemark. Elle est également pratiquée en France dans une version légèrement nuancée.

¹⁸ Cette méthode a été expérimentée en Allemagne dans les années 1970 par le sociologue Peter Dienel. On la retrouve utilisée aussi aux Etats-Unis, en Grande Bretagne et en Espagne.

Il finit en notant que c'est donc à travers l'une ou deux des formes de participation sus-décrites que vont se retrouver les acteurs qui désirent intervenir dans l'élaboration d'une politique publique. Les acteurs concernés dans le cadre de notre travail sont les institutions (PNUD, Ministère de la jeunesse et le CREA) et la société civile ivoirienne (jeunes). A partir des 8 échelons de Arnstein rappelés par le professeur André, nous situons la participation des organisations de jeunesse ivoiriennes aux échelons 1 et 2 (non-participation) due à leur manipulation et à l'échelon 3,4, et 5 dû à leur instrumentalisation.

Comme dit plus haut, l'avènement de la mondialisation a nettement influencé les approches théoriques concernant la gouvernance des associations. Avant de s'attarder sur la notion de gouvernance associative, voyons le sens qui est donné à la gouvernance dans la littérature. Dérivé de l'anglais *governance* et issu du latin *gubernare*, diriger un navire, la gouvernance est l'action de gouverner, la manière de gérer et d'administrer. Il est difficile de définir exactement ce que représente la notion de gouvernance. Cependant, force est de reconnaître qu'il couvre un champ plus large que celui de la notion du gouvernement. Selon Stoker¹⁹, le principal intérêt de la gouvernance est de fournir un cadre conceptuel qui aide à comprendre l'évolution des processus. Danièle Bordeleau enrichit cette façon de voir la gouvernance comme processus dans sa thèse²⁰. Elle soutient que la gouvernance est un processus (un état transitoire) dans le cadre d'une construction sociale d'un projet dont les objets ne sont véritablement connus qu'à travers la production de nouveaux compromis politiques et sociaux donnant lieu à un nouveau répertoire d'actions légitimes qui révèlent des formes diverses de mobilisation. Pour nous, la gouvernance désigne l'ensemble des mesures, des règles, des organes de décision, d'information et de surveillance qui permettent d'assurer le bon fonctionnement et le contrôle d'une institution ou d'une organisation qu'elle soit publique ou privée, régionale, nationale ou internationale. Pour Hewitt de Alcántra, qui dit gouvernance dit effort pour dégager un consensus ou obtenir le consentement ou l'assentiment nécessaires à l'exécution d'un programme dans une enceinte ou de nombreux intérêts divergents entrent en jeu²¹. Pour Marie Lequin²², les ouvrages scientifiques sur le paradigme de la gouvernance montrent qu'elle constitue un objet d'analyse faisant référence à la théorie des échanges, des réseaux ou des intervenants dans un processus politique. Pour elle, il y a une distinction entre gouvernance et gouvernement. Elle soutient que l'essor de la gouvernance a débuté dans les années 1980 dû à la crise du modèle de l'Etat providence marqué par l'endettement des pouvoirs publics qui a contraint les gouvernements à « faire mieux avec peu de ressources », à utiliser des méthodes de gestion empruntées au secteur privé parce qu'elles étaient jugées plus performantes, moins bureaucratiques et surtout plus sensibles aux exigences du changement. L'IT Governance Institute quant à elle soutient que la gouvernance a "pour but de fournir l'orientation stratégique, de s'assurer que les objectifs sont atteints, que les risques sont gérés comme il faut et que les ressources sont utilisées dans un esprit responsable". Elle veille en priorité au respect des intérêts des "ayants droits" (citoyens, pouvoirs publics, partenaires,

¹⁹ Stoker. In Marie Lequin. *Ecotourisme et gouvernance participative*, 2004, p.80.

²⁰ Danièle Bordeleau, *Gouvernance et construction territoriale, le cas du Faubourg des récoltes de Montréal : Du carrefour des arts et des technologies à la cité du multimédia*. 2003, p8

²¹ Hewitt de Alcántra, *Uses and abuses of the concept of governance in International Social Science Journal*, volume 50, 1998, p.109

²² Marie Lequin. *Ecotourisme et gouvernance participative*, 2004, p.76 et 77.

actionnaires...) et à faire en sorte que leurs voix soient entendues dans la conduite des affaires. Elle repose sur quatre principes fondamentaux à savoir la responsabilité, la transparence, l'Etat de droit et la participation. Bon nombre d'auteurs (De Sanarclens, Hewitt de Alcàntara, Merrien, Stoker) reconnaissent que la notion de gouvernance est confrontée à la problématique de l'efficience et de l'efficacité de l'action publique qui tient compte des rapports entre autorité et pouvoir.

Contrairement à la gouvernance tout court, la gouvernance associative est garantie par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) dans son Article 20²³, alinéa 1 et 2, qui stipule : « *Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques* » ; « *Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association* ». Cette assurance est surtout par rapport à la notion d'association. Pour François JEGARD²⁴, la gouvernance associative est un ensemble de bons comportements permettant aux dirigeants d'organismes sans but lucratif de s'appuyer sur des organisations efficaces et lisibles pour exercer sereinement leur fonction. Pour lui, le concept de gouvernance associative tourne autour de trois points essentiels : l'équilibre des pouvoirs et leur contrôle ; l'évaluation et la prévention des risques ; la transparence et la responsabilité des acteurs. Il note également que chaque membre de l'association doit pouvoir savoir comment les dirigeants qu'ils ont élus gouvernent effectivement l'organisme. Ezzedine OUNIS²⁵, lui pense que la gouvernance associative n'est rien d'autre que la contractualisation la plus large possible d'un ensemble de règles de gestion appliquées à tous les domaines de la vie associative et placées sous le contrôle de l'assemblée générale. Des auteurs comme Christian HOARAU et Jean-Louis LAVILLE²⁶, disent que la gouvernance des associations s'affirme à travers des rôles et missions économiques qui touchent à l'intérêt général. Pour eux, les associations sont confrontées à une nécessité de contrôle et de transparence. La résistance qu'elles développeraient face à toute exigence de gestion a été maintes fois évoquée, mais elle cède progressivement la place à une véritable fascination de nombre de ses dirigeants pour le management.

Ces auteurs montrent qu'initialement, la gouvernance ne concernait que les pratiques de direction et de conduite des organisations dans le secteur privé qu'à partir des années 1990, son champ d'application s'est élargi au secteur public avec l'apparition de la Nouvelle Gestion publique (NGP ou New Public Management). Ils soutiennent que ce transfert se traduit par le développement d'un discours sur la performance, la transparence et la responsabilité qui sont au cœur même du milieu associatif. Selon eux, cela est dû au champ d'action du milieu associatif qui est large et couvre des missions d'intérêt général, entraînant une volonté de faire preuve d'une plus grande lisibilité et d'une plus grande légitimité de l'action associative vis-à-vis du secteur public. Les subventions publiques accordées aux associations pour assurer ses missions tendent à s'amenuiser, conduisant celles-ci à une recherche d'optimisation constante de leurs ressources. Le redoublement de vigilance par des particuliers à l'égard des

²³ Un.org. Déclaration universelle des droits de l'homme. [En ligne] <http://www.un.org/fr/documents/udhr/> (Consulté le 27/12/14).

²⁴ François JEGARD. « Gouvernance associative ». In : guide pratique d'accompagnement à l'usage des associations [En ligne]. http://www.asea49.asso.fr/doc_public/20140908_asso_Guide_pratique_usage_associations.pdf (Consulté le 25/12/14).

²⁵ Ezzedine OUNIS. « La gouvernance en milieu associatif ». In global-local forum.com [En ligne]. http://www.global-localforum.com/upload/pdf/La_gouvernance_en_milieu_associatif_20120906094633_La_gouvernance_en_milieu_associatif.pdf. (Consulté le 27/12/14).

²⁶ Christian Hoarau et Jean-Louis Laville. La Gouvernance des Associations. Économie, sociologie, gestion. 2008, p297.

associations à la suite des scandales liés aux détournements de fonds, dont certaines d'entre elles ont été l'objet. Ces auteurs se sont posés un certain nombre de questions sur la gouvernance associative : de quelles façons les associations ont-elles adapté le mode de gouvernance issu du secteur privé à leur fonctionnement propre? Dans quelle mesure est-il possible de transposer les dispositifs de gestion issus du monde de l'entreprise aux associations? La recherche de la performance qui est centrale dans les dispositifs managériaux peut-elle être également souhaitable pour les associations? Ils retiennent que le principal problème, qui se dégage des différentes analyses, semble résider sur le fait que le management ne mesure la performance des organisations qu'en étudiant leur activité interne, délaissant ainsi toute analyse de l'impact sur la société dans son ensemble. Or, pour une grande partie des associations, les valeurs et les finalités sociales sont essentielles et échappent aux grilles d'analyse managériales. La mesure de la performance ne peut donc se révéler pertinente pour les associations que si elle est couplée à l'analyse du projet associatif, afin de permettre une prise en compte des finalités poursuivies.

En Côte d'Ivoire, la classification des associations tourne autour de deux formes selon la Loi N° 60-315 du 21 septembre 1960, relative aux associations. Dans son article 2, alinéa 2, il est dit : « *Elles ne peuvent se présenter que sous les formes suivantes : associations déclarées et associations reconnues d'utilité publique* ». Les associations déclarées sont définies par la même loi précisément dans son chapitre 2 notamment dans les articles 7 à 13. Par exemple, dans l'article 7 il est dit : « *Toute association doit faire l'objet de la part de ceux qui sont chargés de l'administration ou de la direction, d'une déclaration préalable à la préfecture ou à la circonscription administrative où l'association a son siège social.* » Contrairement aux associations déclarées, les associations reconnues d'utilité publique sont définies par le chapitre 3 de la loi relative aux associations dans ses articles 14 à 21. Dans son article 14 par exemple, il est dit : « *Les associations peuvent être reconnues d'utilité publique par décrets pris en conseil des ministres sur rapport du ministre de l'Intérieur* ». Tout ceci nous amène à affirmer qu'il existe un cadre juridique pour l'organisation et la gestion de l'environnement du milieu associatif ivoirien.

Les associations ont un poids considérable dans l'économie d'un pays. Elles ont de plus en plus tendance à se professionnaliser et à adopter des méthodes de management en faisant recours aux outils de gestion. Ce phénomène est observable dans de nombreux pays de nos jours et mérite toute attention. C'est dans ce cadre d'ailleurs que Fany GUILLET et Maya LEROY²⁷ postulent que les théories contractuelles de la gouvernance, centrées sur la création de valeur économique, ne peuvent rendre compte pleinement des spécificités managériales des associations et permettre de comprendre leurs modes de gouvernance. Les auteurs font alors appel à l'approche stratégique de la gouvernance pour analyser les modes de gouvernance d'une ONG d'environnement et leurs adaptations à ses besoins stratégiques. Le Mouvement associatif et le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) quant à

²⁷ Fany GUILLET et Maya LEROY. In Yuri Biondi, Stéphanie Chatelain-Ponroy, Philippe Eynaud et Samuel Sponem, « Quel modèle de gouvernance pour les associations ? », Politiques et management public [En ligne], Vol. 27/1 | 2010, document 27, mis en ligne le 08 juillet 2011, consulté le 29 janvier 2015. URL : <http://pmp.revues.org/1717>

eux, ont conduit une enquête sur les pratiques de gouvernance des associations en 2010/2011²⁸. L'enquête fait ressortir une diversité de pratiques et met au jour les quatre styles de gouvernance:

- ✚ Professionnalisée (35% des répondants): les membres du conseil d'administration sont choisis en fonction de leurs compétences en matière de gestion.
- ✚ Militante (28% des répondants) : les actions ont essentiellement un caractère militant. Ce type d'associations est innovant et n'hésite pas à mettre à contribution les outils Web.
- ✚ Resserrée (25% des répondants) : la gouvernance est incarnée par une ou plusieurs personnes très impliquées et charismatiques.
- ✚ Externalisée (14% des répondants) : l'implication des parties prenantes externes telles que donateurs ou représentants des financeurs domine.

Les organisations de jeunesse étudiées dans le cadre de notre travail se situeraient plus dans cette dernière. C'est dire que leur fonctionnement repose sur une forte implication des bailleurs de fond.

II. Aperçu sur le concept de gestion des affaires publiques

La gestion des affaires publiques (G.A.P), de façon générale entend la manière dont le pouvoir est exercé à travers les institutions politiques, sociales et économiques dans un pays. La pauvreté et la gestion des affaires publiques sont fortement liées car cela se matérialise dans la mauvaise gestion des institutions publiques qui a des coûts particuliers sur les populations pauvres.

Selon le PNUD²⁹, « la gestion des affaires publiques est l'exercice de l'autorité administrative, politique et économique en vue de gérer les affaires du pays à tous les niveaux. Elle comprend des mécanismes, des procédés et des institutions à travers lesquels les citoyens et les groupes articulent leurs intérêts, exercent leurs droits légaux, remplissent leurs obligations légales et négocient leurs différences ». Pour la Commission sur la gestion mondiale des affaires publiques (CGMAP)³⁰, « La gestion des affaires publiques est la somme de toutes les manières dont les individus et les institutions, publiques et privées, gèrent leurs affaires conjointes. C'est un processus continu par lequel des intérêts divers ou conflictuels peuvent être accommodés et une action commune peut être entreprise. Elle comprend des instructions formelles et des régimes habilités à se faire obéir, aussi bien que des aménagements informels sur lesquels les populations et les institutions se sont mis d'accord ou qu'ils ont perçus comme étant dans leur meilleur intérêt ». La Banque Mondiale (BM)³¹ quant à elle, parle de bonne gestion des affaires publiques. Pour elle : « La bonne gestion des affaires publiques s'incarne dans une prise de décision politique prévisible, ouverte et éclairée (c'est-à-dire, dans des processus transparents); dans une

²⁸ Lemouvementassociatif. « Diversité de la gouvernance associative » [En ligne]

<http://lemouvementassociatif.org/actualite/articles/diversite-de-la-gouvernance-associative> (consulté le 27/12/14).

²⁹ M. Holmes, S. Knack, N. Manning, R. Messick et J. Rinne. « Gouvernance » In siteresources.worldbank.org [En ligne]

http://siteresources.worldbank.org/INTPRS1/Resources/383606-1205334112622/4768783-1205334911384/4926_gov1026.pdf. (Consulté le 27/12/14).

³⁰ Idem

³¹ Idem

bureaucratie imprégnée d'une éthique professionnelle; dans un gouvernement exécutif responsable de ses actions; et dans une société civile forte, participant aux affaires publiques; et si tous obéissent à la loi ». Pour l'Union Européenne (UE)³² : « Dans le contexte d'un environnement politique et institutionnel qui respecte les droits de l'homme, les principes démocratiques et les lois, la bonne gestion des affaires publiques est la gestion responsable et transparente des ressources humaines, naturelles, économiques et financières en vue d'un développement équitable et durable. Cela entraîne des procédures de prise de décision claires au niveau des autorités publiques, des institutions transparentes et responsables, la primauté de la loi dans la gestion et la distribution des ressources, et la capacité d'élaborer et d'appliquer des mesures ayant pour but de prévenir et de combattre la corruption ».

Toute cette littérature sur la G.A.P nous permettra de cerner les actions collectives que doivent mener les jeunes pour une meilleure participation citoyenne en Afrique (Côte d'Ivoire) afin d'identifier les aménagements le plus à même de produire des résultats favorables aux populations pauvres.

III. Notion de participation citoyenne et gouvernance associative dans la gestion des affaires publiques chez les jeunes

Dans cette partie, il s'agit de faire la lumière qui existe entre participation citoyenne et gestion affaire publique chez les jeunes dans un premier temps. Et la relation entre gouvernance associative et affaire publique chez les jeunes dans un second temps.

III.1 Relations entre participation citoyenne et gestion des affaires publiques chez les jeunes

Si 87% des jeunes vivent dans des pays en développement, pâtissent d'un accès restreint aux ressources comme le dit l'ONU plus haut, les jeunes africains sont les plus nombreux avec 200 millions d'habitants âgés de 15 à 24 ans³³.

Dans les pays en développement la participation des jeunes dans la gestion des affaires publiques reste très faible due à leur manque d'autonomisation. Cela se caractérise par le chômage croissant de ces derniers. Selon la Banque Mondiale, les jeunes représentent 60 % de l'ensemble des chômeurs africains.³⁴ Il faut dire que la situation des jeunes en Afrique n'est pas obscure, car ils sont dotés de beaucoup d'énergie, de créativité et de talent. Mais, comme le dit M. Mthuli Ncube, économiste en chef de la Banque Africaine de Développement (BAD), « *C'est là une réalité inacceptable pour un continent possédant une réserve aussi impressionnante de jeunes, talentueux et créatifs* »³⁵. Pour Alexander

³² Idem

³³ Organisation des Nations Unies/AfriqueRenouveau. Jeunesse africaine : bombe à retardement ou opportunité à saisir? [En ligne] <http://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/mai-2013/jeunesse-africaine-bombe-%C3%A0-retardement-ou-opportunit%C3%A9-%C3%A0-saisir> (consulté le 29/12/14).

³⁴ Idem

³⁵ Idem

Chikwanda, Ministre zambien des finances : « *Le chômage des jeunes est une bombe à retardement* », qui semble maintenant dangereusement proche de l'explosion »³⁶.

Ces deux affirmations résument tout ou presque cette partie de notre travail. Car, la participation des jeunes dans la gestion des affaires publiques est biaisée par le chômage et se caractérise de nos jours par l'aspiration au changement. Pour illustrer ce fait, citons les grandes révolutions comme le cas de la Tunisie, l'Égypte, la Libye, la Syrie, le Yémen, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso récemment.

Dans le monde, plusieurs efforts ont été faits pour accentuer la participation des jeunes dans la gestion des affaires publiques. Par exemple, la mise en place de la charte européenne sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale en Europe. Il y est écrit : « Participer à la vie démocratique d'une communauté quelle qu'elle soit, ce n'est pas seulement voter ou se présenter à des élections, bien qu'il s'agisse là d'éléments importants. Participer et être un citoyen actif, c'est avoir le droit, les moyens, la place, la possibilité et, si nécessaire, le soutien voulu pour participer aux décisions, influencer sur elles et s'engager dans des actions et activités de manière à contribuer à la construction d'une société meilleure ». ³⁷

III.2 Relations entre gouvernance associative et gestion des affaires publiques chez les jeunes

La gouvernance associative permet d'avoir une exhaustivité des visions portant sur les axes stratégiques du développement politique, économique et social dans un pays notamment par ses jeunes.

Il est impératif pour nous de signifier que peu d'ouvrages ou articles traitent de la relations entre gouvernance associative et gestion des affaires publiques chez les jeunes. Alors, partant de la revue faite sur la gouvernance associative à travers des auteurs (François JEGARD, Ezzedine OUNIS, Christian HOARAU, Jean-Louis LAVILLE, Fany GUILLET et Maya LEROY) cités plus haut, nous comprenons aisément que la relation entre ces deux notions se trouve au groupement d'individus ou association d'individus (jeunes) dans l'accompagnement de l'Etat dans la gestion des affaires qui les concernent tous.

Récemment à Abidjan, dans le cadre de la bonne gouvernance grâce au Secrétariat national à la gouvernance et au renforcement de capacité (SNGRC), 70 jeunes leaders africains étaient en conclave à Grand-Bassam. Pendant cinq jours, ces jeunes leaders issus de huit pays francophones de l'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Benin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo) ont été encadrés par des formateurs d'institutions travaillant sur les questions d'intégrité³⁸. Pour nous, cela matérialise toute la relation entre gouvernance associative et gestion des affaires publiques chez les jeunes. Ces notions trouvent leurs sens du fait que de nos jours, l'encouragement de l'intervention des citoyens est d'actualité. La participation dans la plupart des Etats est organisée et codifiée par des normes inscrites dans le droit

³⁶ Idem

³⁷ Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale. Préambule [En ligne] http://www.coe.int/t/dg4/youth/Source/Coe_youth/Participation/COE_charter_participation_fr.pdf (consulté le 29/12/14).

³⁸ Abidjan.net. Bonne gouvernance : 70 jeunes leaders africains en conclave à Grand-Bassam [En ligne] <http://news.abidjan.net/h/482004.html> (consulté le 29/12/14).

ou dans les mœurs afin d'entretenir une meilleure culture associative et participative notamment des jeunes.

En Côte d'Ivoire, vu que la création des organisations de jeunesse a été suscitée et influencée par les partis politiques, leur participation reste biaisée du fait de leur dépendance.

IV. Importance de la participation citoyenne des jeunes dans la gestion des affaires publiques à travers la gouvernance associative

A travers la gouvernance des associations, l'importance de la participation citoyenne des jeunes dans la gestion des affaires publiques est cruciale.

En effet, étant la base et le socle de tout développement, elle permet de mieux lutter contre les inégalités. Elle permet de promouvoir l'égalité entre les races, la libération des mœurs, de créer une véritable synergie par une coordination entre les activités de différents organisations de jeunesse comme dans la signature de pétition, des manifestations de rue, de l'occupation de bâtiments publics, etc.

Si l'inscription sur une liste électorale est qualifiée de « degré zéro » de participation citoyenne, nous pouvons dire que l'importance de cette participation citoyenne des jeunes dans la gestion des affaires publiques à travers la gouvernance associative est une condition pour la démocratie. Une condition parce qu'elle permet à la jeunesse de contrôler les actions de ses gouvernants à travers le contrôle citoyen de l'action publique, d'influencer leurs décisions, de créer des partenariats entre l'Etat et la société civile (Jeunes). Une autre importance de cette démarche serait d'éviter un rejet de normes politiques qui le plus souvent conduit à une violence politique.

V. Participation des associations de jeunesse dans la gestion des affaires publiques en Côte d'Ivoire :

Selon les Perspectives économiques en Afrique (PEA)³⁹ de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) mise à jour le 22 avril 2014, l'indice de protestations civiles en Côte d'Ivoire est de 2,3 en 2013 contre 1.3 en 2012.

Ces chiffres sont très révélateurs du faible degré de participation des associations de jeunesse dans la gestion des affaires publiques dans ce pays. Les jeunes peinent encore à s'organiser pour participer à la vie de la société et à la prise de décision. C'est dans ce cadre d'ailleurs que le 10 octobre 2012, un décret portant création du Conseil National de la Jeunesse de Côte d'Ivoire (CNJCI)⁴⁰ a été fait. Malgré ce décret, le CNJCI tarde encore à se mettre en place.

³⁹ Voir l'annexe 2 l'indice de protestation civile.

⁴⁰ Décret N°2012-989 du 10 octobre portant création du Conseil National de la Jeunesse de Côte d'Ivoire, en Abrégé CNJCI.

D'après le PRODOC du PAAOJ, depuis plus de 20 ans, la culture citoyenne et civique, les valeurs de solidarité et de tolérance, la culture démocratique ont cédé le pas au profit de la politique partisane et de l'enfermement de la jeunesse dans un système d'assistanat et de dépendance⁴¹.

Dans le rapport de l'atelier de réflexion pour la mise en place de la Plateforme des Organisations de Jeunesse, il est dit que les faiblesses institutionnelles dont souffrent les organisations de jeunesse trouvent leur ancrage dans les perceptions inconvenantes que les jeunes ont du rôle assigné aux organisations de la société civile qu'ils dirigent⁴².

Cette situation a donc entravé le processus d'autonomisation de la jeunesse et a suscité le soutien du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (MPJSL) avec l'appui financier du PNUD pour accompagner le CREA dans la mise en œuvre du Projet d'Appui à l'Autonomisation des Organisations de Jeunesse (PAAOJ) dont l'objectif a été dit plus haut. Nous dirons que l'objectif est aussi d'amener les jeunes à contribuer aux efforts de développement des Autorités nationales et des partenaires au développement.

L'authenticité de notre travail sera basée sur l'appui du PNUD dans l'autonomisation des jeunes. Ainsi la plateforme (PAOJ) créée par le projet est notre centre d'étude principal pour voir quel est l'état de participation des jeunes avec l'appui du PNUD.

Par ailleurs, notre travail cherche à analyser un mode de gestion peu exploré jusqu'alors dans la participation citoyenne : le rapport jeune entre association et structure d'appui (PNUD) aux jeunes pour l'autonomisation moyennant une meilleure participation de ces derniers. En d'autres termes, il s'agira pour nous de voir le degré de participation des jeunes dans la gestion des affaires publiques à travers la gouvernance associative en Côte d'Ivoire et l'influence de l'appui du PNUD dans cette participation.

⁴¹ Les termes de références du Projet d'Appui à l'Autonomisation des Organisation de Jeunesse.

⁴² Le rapport de l'atelier de réflexion pour la mise en place de la Plateforme des Organisations de Jeunesse page 14-15.

CHAPITRE 3: LE CADRE METHODOLOGIQUE

Le cadre méthodologique présente le type de données collectées sur le terrain et l'approche méthodologique utilisée pour saisir le phénomène étudié. Ainsi, nous abordons dans ce sens la nature de l'information collectée, la population cible et échantillon et les outils de collecte des données. Nous étudions aussi les critères du choix de ces méthodes, les méthodes de traitement et d'analyse de données, l'apport du stage et les difficultés/limites de notre étude.

I. Nature de l'information collectée

Notre étude vise à analyser l'implication des jeunes dans la gestion des affaires publiques à travers la Plateforme d'Autonomisation des Organisations de Jeunesse et identifier le rôle joué par le PNUD pour une meilleure participation des jeunes.

Il s'agit pour nous de comprendre le comportement des jeunes dans une situation bien précise : la participation dans la gestion des affaires publiques et leur engagement à la culture démocratique. La visée compréhensive de notre analyse nous incite à considérer une méthode de recherche en sciences sociales : la méthode qualitative. Aussi, avons utilisé quelques outils de la méthode quantitative. C'est en effet la nature de l'information à collecter qui nous dicte la démarche à suivre. Il s'agit pour nous de comprendre les pratiques et comportements des jeunes en matière de participation, d'association, de gestion des affaires publiques, de citoyenneté, d'intégration des valeurs citoyennes dans leur vie quotidienne.

La recherche qualitative veut comprendre le comportement des acteurs et se caractérise par les « multiple sources of evidence⁴³ » comme l'observation directe, les interviews, les prises de notes du chercheur, les documents, etc.

Quant à l'utilisation d'outils quantitative, elle nous a permis d'évaluer à l'aide des questionnaires adressées aux jeunes de la plateforme des diverses associations, le degré de leur implication dans la gestion des affaires de la cité. Ou encore, de mesurer leur engagement dans la vulgarisation des pratiques citoyennes. A l'aide de cette méthode, nous avons évalué sous forme statistique leur engagement à la vie citoyenne.

II. Population cible et échantillon

La population cible est le groupe total de personnes concernées par notre sujet et que nous avons étudié. Notre étude concerne les jeunes compris entre 16 et 35 ans comme dit plus haut, appartenant à la Plateforme d'Autonomisation des Organisations de Jeunesses. Nous avons tenu compte des deux types de genre (féminin/masculin). Suite à l'affirmation de Cormack selon laquelle la recherche qualitative se rapporte habituellement à un petit échantillon sélectif en raison de la nature des études approfondies et de l'analyse des données nécessaires⁴⁴, il importe de définir le type d'échantillonnage retenu et les critères retenus dans la sélection de notre échantillon.

Nous avons choisi l'échantillonnage probabiliste parce que chaque jeune de la plateforme a la même chance d'être sélectionné par notre enquête. Connaissant le nombre total de jeunes de la plateforme, nous avons adopté la technique de l'échantillonnage aléatoire simple (EAS) pour choisir les éléments de notre échantillon. Cette technique nous a permis de sélectionner au hasard les enquêtés sans tenir

⁴³ Robert K. Yin, *Applications of Case Study Research*, Thousand Oaks (CA), Sage Publications, 3rd éd, 2012, p.10

⁴⁴ D. S. Cormack, *The research process*, Oxford, Black Scientific, 1991.

compte de leur position, sexe, ou rôle dans la plateforme. Au total, nous avons administré nos questionnaires auprès de cinquante (50) jeunes leaders de la plateforme. Cependant, sur les 50 questionnaires, c'est 45 qui ont été renseignés. Ainsi, l'analyse de nos résultats ne portera que sur l'avis de ces 45.

Tableau 3 : Récapitulatif de l'échantillonnage

	Observations					
	Valide		Manquante		Total	
	N	Pourcentage	N	Pourcentage	N	Pourcentage
SEXE DE L'ENQUETÉ * IDENTIFIANT DE L'ENQUETÉ	45	90,0%	5	10,0%	50	100,0%

Source : Mohamed Kerfala KOMARA

Parmi ces 45 jeunes leaders qui ont renseigné nos questionnaires, nous avons compté 18 femmes soit 40% du total des enquêtés.

Tableau 4 : Répartition par sexes des enquêtés

Sexes	Effectifs	Pourcentage valide
FEMININ	18	40
MASCULIN	27	60
Total	45	100

Source : Mohamed Kerfala KOMARA

Dans notre approche qualitative, les deux critères essentiels que nous avons retenu dans le choix des personnes interviewées sont la fonction de l'interviewé dans le projet d'autonomisation des organisations de la Jeunesse, et le rôle joué dans la mise en place des activités de la plateforme. Les critères que nous avons retenus dans la sélection de notre échantillon pour la recherche qualitative sont : le critère du rang social (être un leader de jeunes) et le critère de la fonction. On pourrait ajouter comme le dit Alvaro Pires « la typicité ou l'exemplarité ; la possibilité d'apprendre avec le cas choisi ; l'intérêt social ; l'accessibilité à l'enquête⁴⁵ ». C'est dans ce cadre que cinq (5) personnes ressources ont été interviewées au PNUD, une (1) personne ressource au Ministère de la promotion de la jeunesse, des sports et des loisirs, deux (2) personnes au CREA et le Coordonnateur de la PAOJ. Ce qui fait en tout ⁹⁴⁶ personnes interviewées. Donc au total, un échantillon de 59 personnes.

⁴⁵ Alvaro Pires, *Echantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique*, Ottawa, Gaétan Morin, Éditeur, 1997, p.46.

⁴⁶ Voir à l'annexe 3 la liste des personnes interviewées.

III. Outils de collecte des données

Pour mieux atteindre l'objectif général de notre enquête, nous avons utilisé les outils de collecte des données propres à la recherche qualitative (l'observation directe et l'entretien) et quantitative (questionnaires).

L'observation directe est un des outils de la méthode qualitative qui permet au chercheur de vivre en temps réel les manifestations d'un événement ou phénomènes. En effet, nous avons passé nos 10 semaines de stage à observer les jeunes lors les différentes activités qu'ils ont eu à faire. La grille d'observation que nous avons utilisée se fonde sur nos objectifs qui sont cités plus haut. Les observations nous ont permis d'identifier des gestes, des espaces, des discours et les formes d'interactions entre les individus qui animent la plateforme. Mais aussi, elles nous ont permis d'élucider les difficultés des jeunes par rapport à leur plateforme et leur participation dans la gestion des affaires publiques. Nous avons eu à suivre attentivement les faits et pratiques des populations sans chercher à les modifier. Ces faits et pratiques concernent le phénomène que l'on veut étudier : l'implication des jeunes dans gestion des affaires publiques.

L'entretien est une discussion formelle entre le chercheur et la personne choisie pour la discussion. Dans les entrevues que nous avons effectuées, nous avons diversifié les profils et orienté la conversation suivant trois grands points correspondant à l'objectif de notre recherche. L'entretien nous a permis de recueillir des données précises sur le fonctionnement de la plateforme, les défis et enjeux qu'elle rencontre et le degré d'implication des jeunes. A travers ces entretiens, nous avons pu ressortir les perceptions, les attentes des responsables du PNUD et les autres partenaires d'exécution du projet envers cette plateforme et les défis que doivent relever les jeunes ivoiriens en matière de participation. Nous avons procédé à un entretien semi-directif d'autant plus que les questions ont été formulées à l'avance (guides d'entretiens)⁴⁷ en vue de recueillir le même type d'information auprès de différents individus. Nous avons laissé la marge aux individus de parler librement sur les questions, ce qui nous a permis de revenir sur certaines de leurs réponses afin de mieux les préciser. Lors de nos entretiens, nous avons enregistré les conversations et avons procédé à une retranscription ; C'est-à-dire une réécriture ou rédaction de la conversation enregistrée pour mieux interpréter et discuter nos résultats.

Quant à l'utilisation d'outils quantitative, nous avons utilisé l'outil traditionnel des questionnaires. Cette partie s'est basée sur une approche systématique de collecte et d'analyse de l'information obtenue à partir d'un échantillon de la population, afin de fournir des résultats valides sur le plan statistique, généralement utilisés à titre de pourcentages. Ces questionnaires⁴⁸ sont anonymes et ont été rédigés dans le but de connaître les forces et limites de la plateforme, les défis qu'elle rencontre dans la poursuite de sa mission d'implication des jeunes dans la gestion des affaires publiques. Ces questionnaires ont été renseignés sous forme de données statistiques à partir du logiciel Statistical Package for the Social Sciences (SPSS).

⁴⁷ Voir à l'annexe 4 les guides d'entretiens.

⁴⁸ Voir à l'annexe 5 le questionnaire.

IV. Critères du choix des méthodes et du site de l'enquête.

Compte tenu de l'objectif général que nous nous sommes fixés qui est d'évaluer le degré de participation citoyenne des jeunes à la vie publique à travers la PAOJ, il nous est paru indispensable d'opter pour la méthode qualitative en utilisant quelques outils de la méthode quantitative comme dit plus haut. Cette méthode qualitative nous a permis de procéder à une analyse globale de la question de la participation des jeunes et du contexte socio-politique dans lequel cette question émerge. Sans cette méthode, il nous serait difficile d'analyser en profondeur les enjeux de cette participation et le rôle que joue le PNUD pour une meilleure implication des jeunes dans la gestion des affaires publiques.

Quant aux questionnaires, il s'agissait d'évaluer à travers des chiffres, le degré d'implication des jeunes à la vie publique en Côte d'Ivoire. L'association des deux méthodes nous a permis de cerner d'une manière globale la participation citoyenne des jeunes d'Abidjan et ne pas nous limiter aux données statistiques concernant le degré de connaissance des jeunes sur leur plateforme. Cette plateforme sise à Abidjan semble être l'instrument principal mis à disposition des jeunes ivoiriens en général et d'Abidjan en particulier. Elle regroupe 114 associations de jeunes selon son coordonnateur, d'où la raison de notre choix sur cette plateforme qui est assez représentative.

V. Méthodes de traitement et analyse de données

Après la collecte de données sur le terrain, nous avons procédé à la transcription des entretiens individuels enregistrés et l'analyse des données quantitatives à travers le logiciel SPSS.

Les informations ont été notées manuellement et enregistrées afin que la présentation des résultats respectent fidèlement les propos des enquêtés. L'exploitation des données qualitatives s'est faite au moyen de l'analyse du contenu des discours des interviewés. Chaque entretien a été analysé dans le but de faire un recoupage d'informations avec les autres entretiens et de dégager l'information la plus plausible. Les spécificités ont aussi été relevées pour montrer les sensibilités de la question de participation suivant les individus. Nous avons utilisé l'analyse de contenu, celle qui est la plus répandue pour étudier les interviews ou les observations qualitatives⁴⁹. L'Analyse de contenu est la méthode qui cherche à rendre compte de ce qu'ont dit les interviewés de la façon la plus objective et la plus fiable possible. Berelson⁵⁰, son fondateur, la définit comme « une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication ».

Quant à l'analyse des questionnaires, nous nous sommes servis du logiciel SPSS comme indiqué plus haut pour catégoriser les données, les analyser, les comparer, faire sortir les diagrammes et tableaux.

Dans le traitement de nos données, l'identité des enquêtés a été préservée en vue de respecter la clause de confidentialité qui a prévalu lors de l'enquête. Certaines personnes ressources seront citées en vue de corroborer l'authenticité de nos résultats. Pour le traitement des données quantitatives, nous avons

⁴⁹ KRIPPENDORFF, *Content analysis : an introduction to its methodology*, 2nd edition, Thousand Oaks, CA, Sage Publications, 2003.

⁵⁰ BERELSON, *Content Analysis in Communication Research*, Washington, the Free Press, 1952.

procédé d'abord au codage des questionnaires afin de traiter l'information grâce à la réalisation de tableaux croisés. Les données croisées du tableau ont été sortis sous formes de chiffres statistiques.

VI. Apport du stage professionnel

Dans cette partie, il s'agit de montrer comment le stage nous a été d'un grand apport dans l'élaboration de ce document. Au cours de ce stage, nous avons eu l'opportunité de découvrir une profession sous toutes ses formes et de comprendre de manière globale les difficultés que les acteurs du Système des Nations Unies (SNU) pourraient rencontrer dans l'exercice de leurs fonctions.

D'une façon générale, ce stage a été l'occasion de faire un choix pertinent et définitif par rapport à notre sujet de mémoire après tant d'hésitation sur différents thèmes. Il a été pour nous une occasion de nous découvrir et de nous faire confiance. Mais surtout de faire un constat majeur sur le terrain en ce qui concerne la faible participation des jeunes ivoiriens dans la gestion des affaires publiques qui a déterminé notre choix.

Avant d'effectuer notre stage au PNUD, le thème que nous avons retenu était : « *Renforcement de la gouvernance en Côte d'Ivoire : défis et perspectives à travers l'expérience du PNUD* ». D'ailleurs c'est avec ce sujet que nous avons eu notre accord de principe pour le stage au PNUD. Cependant, une fois sur le terrain, nous nous sommes vite rendus compte que ce sujet était vaste et peu pertinent.

Avec l'accompagnement de notre maître de stage, et grâce au terme de référence qui nous a été remis, nous avons pu avoir d'autres pistes de réflexion pour le choix de sujet de mémoire. Ainsi, le choix de notre thème définitif a été fortement influencé par l'activité d'appui du point focal dans le suivi des actions du Projet d'Appui à l'Autonomisation des Organisations de Jeunes (PAAOJ)⁵¹. Ce qui fait que notre sujet de mémoire actuel est : « *Gouvernance associative et participation citoyenne des jeunes en Côte d'Ivoire : Analyse des actions du PNUD à travers le Projet d'Appui à l'Autonomisation des Organisations de Jeunesse* ». Le choix de ce sujet nous a permis de rédiger nos outils d'enquêtes dans le cadre de notre mémoire. Ces outils sont entre autres des questionnaires adressés aux jeunes membres de la PAOJ et des guides d'entretien destinés au PNUD, au CREA, au Ministère de la Jeunesse et au Coordonnateur de la PAOJ. Après la rédaction de ces outils, ils ont été validés par notre maître de stage afin que nous puissions commencer nos investigations sur le terrain pour collecter les données.

En parallèle aux investigations terrain, nous avons aussi commencé à rédiger la partie théorique de notre mémoire dont l'ébauche de la problématique a été validée par notre maître de stage.

⁵¹ Activité définie dans notre terme de références du stage au PNUD.

VII. Difficultés et limites de l'enquête sur le terrain

Ici, nous abordons d'abord les obstacles rencontrés lors de l'enquête sur le terrain. Ensuite, nous parlons des limites de la collecte de données.

VII.1 Difficultés rencontrées

Au cours de notre enquête, nous avons fait face à certaines impasses que sont l'indisponibilité de certains enquêtés qui n'honoraient pas les rendez-vous et l'accès difficile aux personnes ressources à cause de leur emploi de temps très chargé. On peut noter aussi comme difficultés, le manque de rigueur et de sérieux avec lequel certains enquêtés ont rempli nos questionnaires puisqu'il a fallu faire un travail fastidieux pour compléter les parties vides. D'ailleurs, sur les 50 questionnaires administrés, seulement 45 ont été renseignés par les enquêtés.

VII.2 Limites de la collecte de données

Nous pouvons signaler des limites à propos de notre échantillon qui ne constitue pas une représentation parfaite de la population jeune d'Abidjan. En effet, il nous était impossible de toucher chaque association de jeunes dans la ville d'Abidjan. Nous nous sommes limités à la plateforme car elle est plus représentative des organisations de jeunesse et partage les mêmes difficultés que les autres organisations. Nous avons sans doute laissé passer certaines informations à cause des contraintes temporelles et financières. Mais il va s'en dire que notre recherche se veut une approximation de la réalité des pratiques de jeunes en matière de participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques à travers la gouvernance associative.

CHAPITRE 4: LA PRESENTATION / L'INTERPRETATION DES RESULTATS ET LES PERSPECTIVES PROPOSÉES

Dans ce dernier chapitre, nous commençons par présenter et interpréter nos résultats quantitatifs et qualitatifs de façon simultanée. Puis, nous faisons des contributions pour l'amélioration de la participation des jeunes dans la gestion des affaires publiques à travers la gouvernance associative.

I. Des réalités de la plateforme à l'analyse des stratégies et actions des structures d'appuis aux organisations de jeunesse

Dans cette section, nous présentons la plateforme telle qu'elle est constituée. Aussi, nous faisons ressortir la perception des jeunes sur les stratégies des structures notamment le PNUD et le MJLSP.

I.1 Réalités de la plateforme

Ces réalités seront abordées à partir de trois points de vue : la connaissance de la plateforme par les jeunes, leur participation dans la gestion des affaires publiques et les défis et enjeux découlant de la mise en place de la PAOJ.

Du point de vue de la connaissance de la plateforme par ses jeunes

A cette étape de notre travail, nous livrons le niveau de connaissance de la plateforme par les jeunes de la plateforme. Autrement, nous exposons la maîtrise intellectuelle acquise par l'apprentissage, la recherche ou l'expérience des jeunes sur leur espace d'échange qu'est la plateforme. Notre objectif est de voir le niveau de connaissance de la plateforme par les jeunes. D'une manière générale, nous avons remarqué que les jeunes apprécient beaucoup la mise en place de la plateforme. A cet effet, plus de 50% de nos enquêtés sont satisfaits de sa mise en place alors que seulement 11,11% sont insatisfaits. Ce taux de satisfaction se résume dans l'affirmation de M. COULIBALY Tiorna N'Golodin, Coordonnateur du CREA qui affirmait : « *Dans le cadre de l'autonomisation des jeunes de ce projet, on l'entendait à trois niveaux : la capacité des jeunes à raisonner par eux, pour eux et à l'intérieur de la nation. Cela veut dire que les jeunes sont capables de faire des propositions aux politiques sur les sujets les concernant.* ». (Enquête 3, Données de la recherche qualitative). C'est donc dire qu'une telle initiative est forcément bien appréciée par les jeunes car, à travers nos observations participatives lors de nos enquêtes, nous nous sommes rendus compte que les jeunes sont en manque d'activités (chômage) et ont besoin de renforcement de capacités pour le bon fonctionnement de leur organisation.

Quand on fait un croisement sur la question de la satisfaction sur la mise en place de la plateforme entre les sexes des enquêtés, le pourcentage des femmes enquêtées est plus élevé que celui des hommes. Ainsi, nous avons retenu que 83,33% des femmes sont satisfaites par la mise en place la plateforme contre 18% de satisfaits chez les hommes. Le tableau ci-dessous fait une parfaite illustration de l'avis des jeunes par sexe sur la question.

Tableau 5 : Croisement entre le sexe de l'enquêté * appréciation de la plateforme

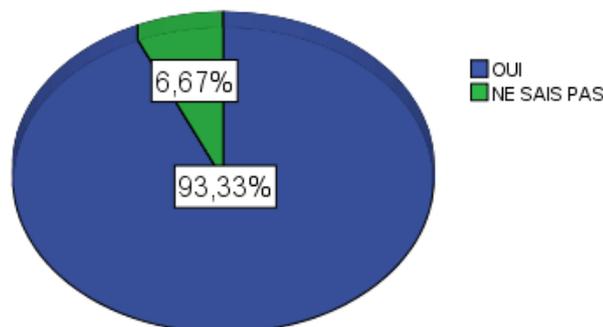
		APPRECIATION DE LA PLATEFORME				Total
		TRES SATISFAIT	SATISFAIT	PASSABLEMENT SATISFAIT	PAS SATISFAIT	
SEXE DE L'ENQUETÉ	FEMININ	9	6	2	1	18
	MASCULIN	3	15	5	4	27
	Total	12	21	7	5	45

Source : Mohamed Kerfala KOMARA

Le tableau nous révèle une influence de la variable sexe sur l'appréciation de la plateforme. C'est dire que les jeunes de sexe féminin sont plus intéressés par la question de la plateforme comme un des moyens d'une grande implication dans la gestion des affaires publiques.

L'objectif général visé par la mise en place de la plate-forme, est de fédérer les organisations de jeunesse et de permettre aux jeunes d'avoir un cadre commun d'échanges, de partage d'expériences, d'informations, d'identification de leurs besoins en renforcement de capacités et d'actions. De façon générale, les jeunes connaissent la vision, les missions et les objectifs de la plateforme. En effet, nous avons noté que 86,67% de jeunes ont une idée des objectifs contre 13,34 % qui n'ont pas d'idée là-dessus. Ces mêmes résultats montrent que 77,78% ont une idée des missions de la plateforme contre 22,22% qui n'en ont pas. En ce qui concerne la connaissance de la vision, 75,56% la connaissent, 24,44% ne la connaissent pas. Ces chiffres montrent tout l'intérêt que portent les jeunes sur la plateforme et peuvent aider à déterminer leur participation dans la gestion des affaires publiques. Malgré cette grande connaissance de ce que nous appelons ici les éléments de base de la plateforme, elle n'est pas juridiquement reconnue et ne dispose pas de siège. C'est d'ailleurs dans ce cadre que M. Amani Didier, Coordonnateur du PAOJ déclarait « *la plateforme n'est nullement reconnue. Elle n'a ni siège, ni statut et ni règlement intérieur* » (Enquête 1, Données de la recherche qualitative). C'est dire ici que la plateforme n'est qu'un outil d'exécution du projet d'appui à l'autonomisation des organisations de jeunesse. M. COULIBALY Tiorna N'Golodin, Coordonnateur du CREA nous a bien fait comprendre cela quand il disait : « *la plateforme n'est pas une organisation de jeunesse comme toute les autres. Elle n'est qu'un instrument de mise en œuvre du PAAOJ. C'est un instrument que détiennent les bénéficiaires du projet pour l'exécuter* ». (Enquête 3, Données de la recherche qualitative). Malgré ce fait, presque tous les jeunes leaders conviennent que la mise en place de la plateforme correspond aux besoins des jeunes en termes de gouvernance associative et de participation citoyenne. C'est aussi dans ce sens que Mme Carine ASSAMOI Coordinatrice du PAOJ soulignait que : « *la non pérennisation de la plateforme peut être vue comme un échec. Un échec de tout un espoir que la plateforme a suscité chez les jeunes* ». (Enquête 7, Données de la recherche qualitative). Ainsi, la figure ci-dessous nous révèle que seulement 6,67% de jeunes leaders ignore si la mise en place de la plateforme correspond aux besoins des jeunes contre 93,33% qui pensent que la plateforme correspond très bien aux besoins des jeunes en matière de gestion des affaires publiques.

Figure 3 : Correspondance entre la mise en place de la plateforme et les besoins réels des jeunes.



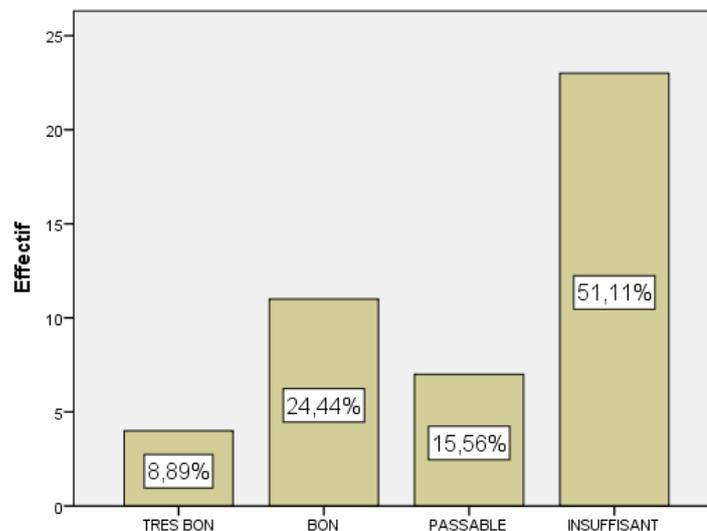
Source : Mohamed Kerfala KOMARA

C'est dans le même sens que Mme Aissata DE, Directrice des Programmes du PNUD-CI affirmait : « *que la plateforme correspond aux besoins des jeunes car le PNUD accorde une attention à la participation des jeunes. L'expérience a montré que la non-prise en compte des besoins spécifiques de ces derniers peut avoir un effet de bombe à retardement. Le PNUD est aussi conscient que c'est en investissant dans la jeunesse qu'il peut faire en sorte de renforcer les notions de cohésion sociale, de gestion des affaires publiques d'où toute la raison d'être de cette plateforme à travers le PAAOJ* ». (Enquête 2, Données de la recherche qualitative). Sur la même question, M. Lassiné Diomandé, Directeur de la Vie Associative et du Volontariat (DVAV) du MJLSP ivoirienne a enrichi en disant : « *oui, elle correspond car la plateforme ambitionne de resserrer les liens entre les différentes organisations de jeunesse et de les familiariser aux concepts de gouvernance et d'intégrité.* ». (Enquête 4, Données de la recherche qualitative). Les interventions de ces deux personnalités à travers leurs structures nous permettent de comprendre clairement que les jeunes ont besoins d'un espace d'échanges, de collaboration, de concertation et d'action conçu par eux avec une vision, une mission et des objectifs communs.

Du point de vue de l'implication des jeunes dans la gestion des affaires publiques

La participation implique une mise en mouvement, menant de l'engagement à la responsabilité qu'ont ou devraient avoir les jeunes dans la préservation de la chose publique. De nos jours, l'implication des jeunes dans la gestion des affaires publiques se matérialise par le contrôle citoyen de l'action publique par ces derniers. Comme dit plus haut dans notre problématique, il y a un faible degré d'implication des jeunes dans la gestion des affaires publiques. En effet, nos résultats nous prouvent d'une manière générale que les jeunes ne sont pas impliqués dans la gestion des affaires publiques à travers la gouvernance associative et la participation citoyenne. 33,33% de nos enquêtés pensent que les jeunes ont une bonne implication. 15,56% pensent que leur implication est passable. Par contre, la majorité de ces jeunes soit 51,11% pense que le niveau d'implication des jeunes dans la gestion des affaires publiques est insuffisant.

Figure 4 : Niveau d'implication des jeunes de la plateforme dans la gestion des affaires publiques



Source : Mohamed Kerfala KOMARA

Quand nous faisons un croisement entre le niveau d'implication et le statut professionnel des jeunes, nous voyons ce que pense chaque type de jeune par rapport à leur implication dans la gestion des affaires publiques. En effet, on peut noter l'influence du statut professionnel des jeunes sur le degré leur d'engagement dans la préservation de la chose publique. Ce tableau ci-dessous illustre parfaitement ce que nous voulons dire.

Tableau 6 : Croisement entre le statut professionnel * niveau d'implication des jeunes

		NIVEAU D'IMPLICATION DES JEUNES				Total
		TRES BON	BON	PASSABLE	INSUFFISANT	
STATUT PROFESSIONNEL	SANS EMPLOI	2	2	2	14	20
	ETUDIANT	1	5	3	5	14
	EMPLOYÉ	1	4	2	4	11
Total		4	11	7	23	45

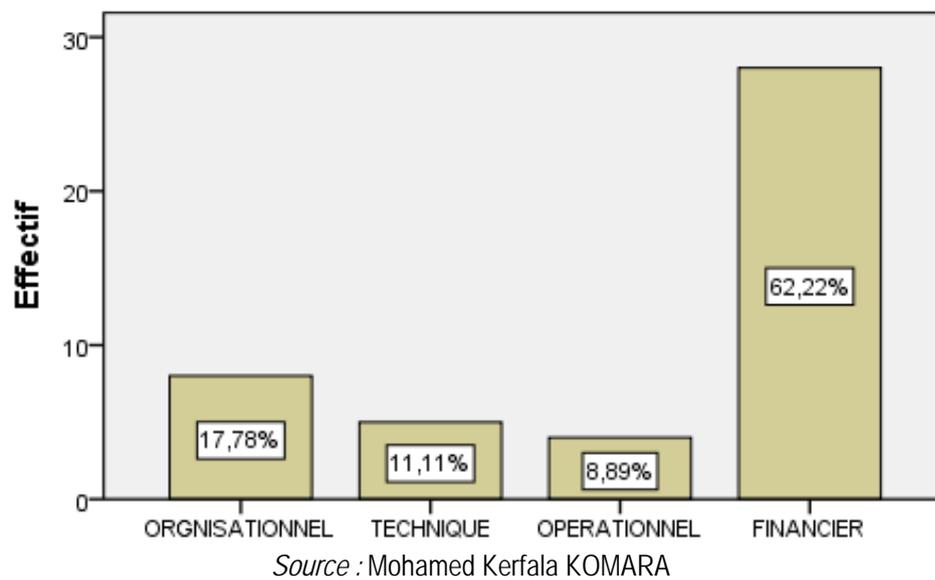
Source : Mohamed Kerfala KOMARA

Le tableau nous dévoile ce que pensent les jeunes en fonction de leur statut professionnel sur leur implication dans la gestion des affaires publiques. 70,00% des jeunes sans emploi estiment que le niveau d'implication des jeunes est très faible (insuffisant) contre 35,71% des jeunes étudiants et 36,36% des jeunes qui ont un emploi. Dans la catégorie des jeunes sans emplois, 20% pensent que le niveau d'implication est bon contre 10% de passable. Quant à la catégorie des jeunes étudiants, 42,85% estiment que le niveau est bon contre 57,14% qui soutiennent le contraire. Les jeunes qui ont un emploi pensent que le niveau d'implication est bon à 43,5%. 18,18% de jeunes de cette catégorie notent que le niveau n'est que passable contre 36,36% qui estiment le niveau insuffisant. Ces résultats nous permettent de constater que la catégorie de jeunes étudiants est plus optimiste quant au degré d'implication des jeunes dans la gestion des affaires publiques. Cependant les résultats des deux premières catégories nous prouvent fortement le faible degré d'implication des jeunes car la majorité est sans emploi. Cela montre d'ailleurs leur vulnérabilité et la nécessité de les rendre autonomes à travers un emploi. Bien qu'il y ait un faible niveau d'implication des jeunes dans la gestion des affaires publiques, nos observations lors de nos enquêtes nous démontrent que ces derniers ont un désir de participer à la vie publique. C'est dans ce cadre que M. Troels MAHIEU-SORENSEN, Spécialiste Programme Gouvernance, notre Maitre de stage disait : « *Les jeunes de la Côte d'Ivoire comme la plupart des jeunes africains ne sont pas toujours écoutés et impliqués en matière de gestion des affaires publiques. Il y a quand même un intérêt chez les jeunes en matière de gestion des affaires publiques même s'ils ont des aspirations fortes. Il faut trouver des équilibres entre les deux* ». (Enquête 5, Données de la recherche qualitative). Les aspirations fortes de ces jeunes font face des défis de plusieurs natures qui peuvent être des freins pour le bon fonctionnement de la plateforme.

✚ Du point de vue des défis et enjeux de la Plateforme des Organisations de Jeunesse (PAOJ)

Cette partie est liée à notre objectif spécifique (identifier les défis et enjeux de la plateforme dans l'atteinte de ses objectifs) et à notre indicateur (la nature des défis et enjeux de la plateforme). La PAOJ comme toutes les plateformes, fédérations et organisations, rencontre au début de leurs activités, un certain nombre de défis et d'enjeux auxquels elles doivent faire face. Dans le but de mieux comprendre les principaux problèmes rencontrés par les jeunes, nous avons identifié quatre aspects que touchent les défis et enjeux de la plateforme: organisationnel, technique, opérationnel et financier. La plupart des jeunes, soit 62,22% pointent du doigt le défi financier comme réel défis et enjeux de la plateforme.

Figure 5 : Défis et enjeux de la Plateforme des Organisations de Jeunesse (PAOJ)



Sur le plan organisationnel, les défis et enjeux qui ont été mis en exergue sont le manque de local pour la plateforme, la mise en réseau, la coordination, le partage d'expérience, le manque de synergie, le manque de mécanisme d'interconnexion, le manque de communication et d'échange et le manque de matériels. Sur le plan technique, les jeunes notent le renforcement de capacité sur la citoyenneté, en travail en équipe, en droit de l'Homme, en gouvernance, en communication, en plaidoyer, en rédaction de plan d'action et sur le bénévolat et le volontariat.

Sur le plan opérationnel, nos résultats révèlent que les jeunes ont besoin d'assistance et d'accompagnement dans la conception et la mise en œuvre des activités citoyennes. Sur le plan financier où les jeunes souffrent plus, la problématique majeure est la mobilisation, la création et la gestion des ressources. Aussi, il n'y a pas de subvention de l'Etat et des partenaires au développement pour la consolidation de la plateforme. Pour M. Troels MAHIEU-SORENSEN, Spécialiste Programme Gouvernance, notre Maitre de stage : « *les jeunes ont un role important à jouer dans la gestion des affaires publiques pas seulement parce qu'il sont l'avenir mais parce qu'il y a une grande dynamique et une énergie chez les jeunes qu'il faut exploiter pour le developpement de la Côte d'Ivoire* ». (Enquête 5,

Données de la recherche qualitative). En effet, nous soutenons cette affirmation en ajoutant que le dynamisme des jeunes peut être bien exploité pour résoudre plusieurs difficultés notamment financières.

Pour le MJLSP à travers la voix de M. Lassiné Diomandé, Directeur de la Vie Associative et du Volontariat (DVAV) : « *L'un des défis de la plateforme est sa capacité d'asseoir sa crédibilité elle-même à partir du moment où on parle d'autonomisation. L'autre défi est de pouvoir rassembler plus d'organisations de jeunes car plus on est large, plus on se fait mieux entendre. Egalement, c'est pouvoir installer des représentations dans les différentes localités de la Côte d'Ivoire pour avoir une véritable couverture nationale* ». (Enquête 4, Données de la recherche qualitative). Connaissant mieux les problèmes de jeunes, M. Amani Didier, Coordonnateur du PAOJ déclarait : *Le défi c'est de créer un nouveau type de jeunes ivoiriens, capable d'inculquer des valeurs civiques, citoyennes et de promouvoir l'autonomisation des jeunes. L'enjeu majeur c'est d'avoir un conseil de jeunesse autonome du point de vue politique et managérial* » (Enquête 1, Données de la recherche qualitative). Pour cette section, les défis et enjeux réels de la plateforme sont ceux financiers et politiques.

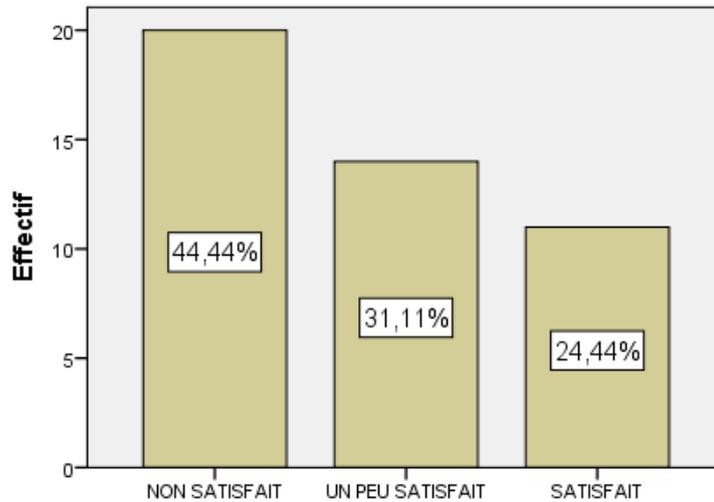
I.2 Analyse des stratégies et actions des structures d'appuis des organisations de jeunesse

Dans cette partie, il s'agit de faire ressortir le regard que portent les leaders d'organisations de jeunesse sur les actions du PNUD et du MJLSP. Ces actions sont ceux liés à la participation des jeunes en matière de gestion des affaires publiques en Côte d'Ivoire.

🚧 Jugement des jeunes de la plateforme sur les actions du PNUD à travers le PAOJ dans leur participation

Cette partie est en corrélation directe avec notre hypothèse et notre objectif spécifique numéro 3 qui est d'analyser les actions du PNUD à travers la PAAOJ en matière de participation citoyenne et gouvernance associative des jeunes dans la gestion des affaires publiques. L'objectif visé ici est de ressortir la perception des bénéficiaires (jeunes) sur l'impact qu'a le PNUD sur leur participation. Notons que d'une façon générale, 55,56% des jeunes, soit la majorité de la plateforme, reconnaissent l'existence des structures qui les appuient pour une meilleure participation dans la gestion des affaires publiques. Les structures évoquées par ces derniers sont le PNUD, le CREA, le MPJSL. Ils notent également que ces appuis sont de type technique et organisationnel pour le CREA, financier pour le PNUD et institutionnel pour le ministère. En ce qui concerne le rôle spécifique du PNUD dans la consolidation de la participation citoyenne des jeunes, 44,44% de ces derniers sont insatisfaits des appuis sur leur plateforme contre 31,11% un peu satisfaits et 24,44% de satisfaits.

Figure 6 : Jugement des jeunes sur les actions du PNUD à travers le PAOJ dans leur participation.



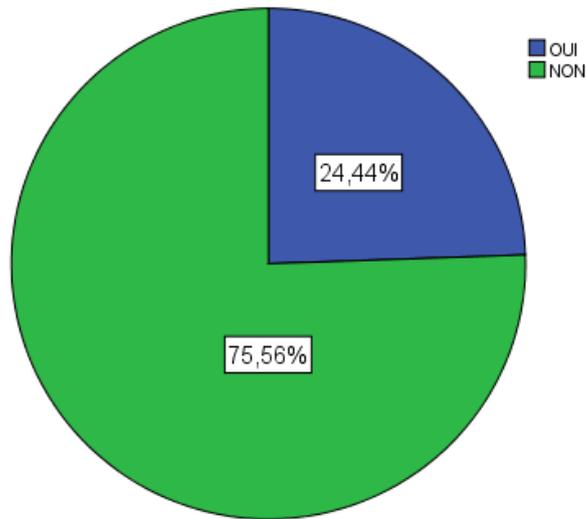
Source : Mohamed Kerfala KOMARA

Pour les jeunes, le PNUD n'est visible que sur l'aspect financier. Ils déplorent l'absence du PNUD dans des domaines comme l'élaboration de projets associatifs, la communication, la consultation, la concertation, le débat public, la conciliation – médiation, l'enquête publique, le contrôle citoyen de l'action publique, etc. De notre part, nous estimons que ces domaines cités sont la base même de la gestion des affaires publiques. Mais nous y reviendrons plus bas sur nos recommandations. Aussi, 33,33% des jeunes pensent que l'appui financier du PNUD n'est pas suffisant pour rendre autonome la plateforme en matière de gestion des affaires publiques à travers la gouvernance associative et participation citoyenne. De façon générale, les raisons évoquées sont que les attentes des jeunes sont énormes. Par contre, 22,22% pensent que cet appui est suffisant contre 44,44% qui s'abstiennent. Sur cette partie, M. Amani Didier, Coordonnateur du PAOJ affirmait : « dans le fond, les jeunes sont pour la mise en place de la plateforme PAOJ. Il note que la plus grande difficulté pour les jeunes membres est la forme de cette mise place qui reste perplexe. » (Enquête 1, Données de la recherche qualitative).

Ces doutes nous ont amené à réfléchir sur la stratégie du PNUD en matière d'appui des organisations de jeunesse en période de post-crise. La stratégie jeune du PNUD 2014-2017 soutient trois principes à savoir : *l'autonomisation économique, la participation citoyenne et civique des jeunes et la formation des jeunes face à la résilience*. Sur la connaissance de la stratégie jeune du PNUD par nos enquêtés, très peu la connaissent. En effet, seulement 24,44% de jeunes leaders la connaissent contre 75,56 % qui disent ne pas connaître ces trois principes de la stratégie du PNUD. Cependant, il est important de noter que cette stratégie est globale et valable pour tous les pays. Comme le disait Mme Madeleine Oka-Balima ancienne Spécialiste Gouvernance du PNUD: « il n y a pas une stratégie jeune du PNUD spécifique pour la Côte d'Ivoire. Il y a une stratégie jeune du gouvernement que le PNUD a pour mandat de soutenir ». (Enquête 6, Données de la recherche qualitative).

Quand on fait le croisement de la variable niveau d'implication des jeunes et la variable Jugement des jeunes sur les actions du PNUD, nous constatons que les actions du PNUD n'augmentent pas le degré de participation des jeunes dans la gestion des affaires publiques.

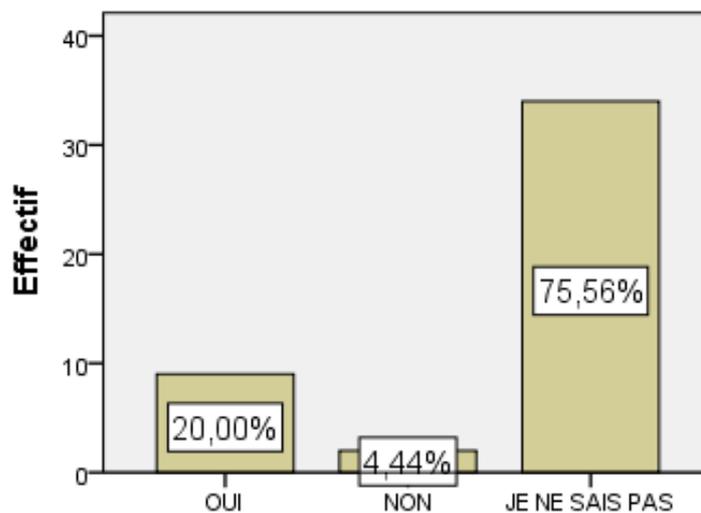
Figure 7 : Pourcentage de jeunes leaders de la plateforme qui connaissent la stratégie jeune du PNUD



Source : Mohamed Kerfala KOMARA

La stratégie " jeune" du PNUD a un impact considérable sur l'action du PNUD auprès des jeunes ivoiriens. Seulement 20% des jeunes leaders de la plateforme pensent que la stratégie du PNUD a des avantages sur leur participation dans la gestion des affaires publiques. 4,44% d'entre eux disent que la stratégie n'a pas un impact positif contre 75,56% qui ne connaissent pas du tout la stratégie jeune du PNUD. Cependant, le premier principe de la stratégie du PNUD permet le développement durable grâce à une autonomisation économique accrue des jeunes à travers des créations d'emplois. Le deuxième permet un engagement civique plus fort et une participation accrue des jeunes à la vie politique et aux institutions publiques. Cela se fait par l'implication dans l'éducation, le plaidoyer et l'intégration des questions concernant toutes les sphères de la planification du développement. Le troisième quant à lui favorise une participation accrue des jeunes à la préparation aux catastrophes, aux ripostes aux crises humanitaires et au renforcement de la résilience dans des contextes de crise et/ou de conflit. C'est d'ailleurs le cas de la Côte d'Ivoire qui a connu une crise post-électorale très sanglante.

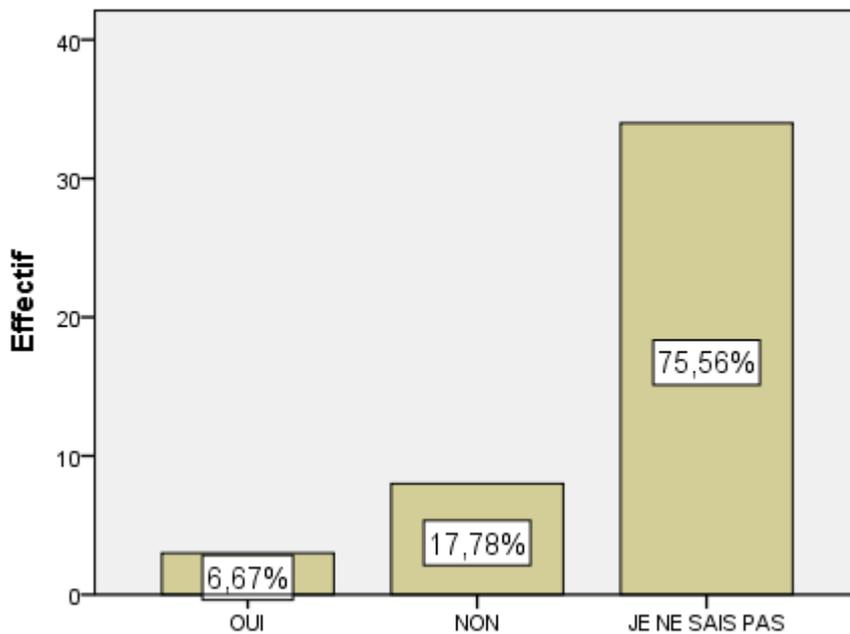
Figure 8 : Jeunes leaders de la plateforme qui pensent que la stratégie jeune du PNUD a des avantages.



Source : Mohamed Kerfala KOMARA

A côté des avantages de la stratégie jeune du PNUD, nous nous sommes aussi intéressés à ses limites. Sur cette question, Mme Madeleine Oka-Balima ancienne Spécialiste Gouvernance du PNUD affirmait que : « *la première limite est le fait que le PNUD n'a pas de stratégie spécifique pour la Côte d'Ivoire plutôt des standards internationaux. Aussi il y a beaucoup d'enjeux notamment sur les moyens dans un pays qui vient de sortir de crise qui conduit aux arbitrages* ». (Enquête 6, Données de la recherche qualitative). Pour M. Lassiné Diomandé, Directeur de la Vie Associative et du Volontariat (DVAV) du MJLSP ivoirienne affirmait : « *l'une des limites de la stratégie jeune du PNUD est le fait qu'elle n'implique pas d'avantage le ministre de la jeunesse dans certaines activités comme la sélection et l'envoi des jeunes dans des rencontres internationales.* » Enquête 4, Données de la recherche qualitative). Chez les jeunes, nous notons que 6,67% pensent que ses standards ont des limites. 17,78% pensent la stratégie n'a pas de limites contre 75,56% qui estiment ne pas savoir si la stratégie a des limites. Pour les jeunes, les raisons de ces limites sont le manque d'assistance des experts issus du PNUD ; le manque de conciliation de la dite stratégie avec celle de l'Etat ivoirien et la non prise en compte des recommandations des jeunes.

Figure 9 : Limites de la stratégie Jeune du PNUD aux yeux des leaders d'organisations.



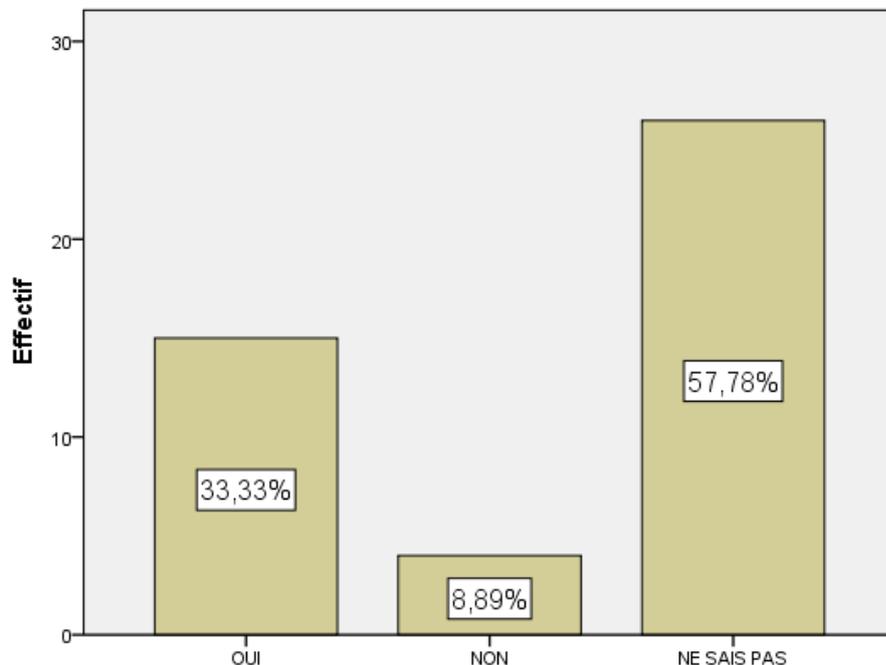
Source : Mohamed Kerfala KOMARA

Nous pouvons retenir de la question de la stratégie du jeune du PNUD qu'il y a un faible pourcentage de jeunes qui la connaît. Cela peut démontrer une faible collaboration entre le PNUD et les jeunes, mais aussi la faible divulgation de la dite stratégie auprès des jeunes par le PNUD ou la non appropriation de la stratégie par les jeunes.

✚ L'appréciation des jeunes sur l'appui du Ministère de la jeunesse sur leurs organisations

Même si cette rubrique ne contribue pas à la vérification directe de nos hypothèses, nous avons trouvé intéressant d'y réfléchir dessus afin d'atteindre nos objectifs sur la stratégie du ministère. L'objectif pour nous est de voir la relation qui existe entre les jeunes et les autorités étatiques de leur pays. Nos observations nous permettent de dire qu'il y a une relation tendue entre les jeunes et les autorités qui se traduit par une latence. Les résultats de nos enquêtes ont prouvé que 33,33% des jeunes leaders enquêtés pensent que le ministère soutient les organisations de jeunesse de la plateforme. 8,89 % disent que le ministère ne soutient pas la plateforme et 57,78% disent ne pas savoir si la plateforme bénéficie de quelconque soutien du ministère. Selon eux, les appuis du ministère comme nous l'avons souligné plus haut se limitent à un accord de principe et institutionnel.

Figure 10 : Pourcentage de jeunes leaders qui pensent que le Ministère de la jeunesse soutien leurs organisations



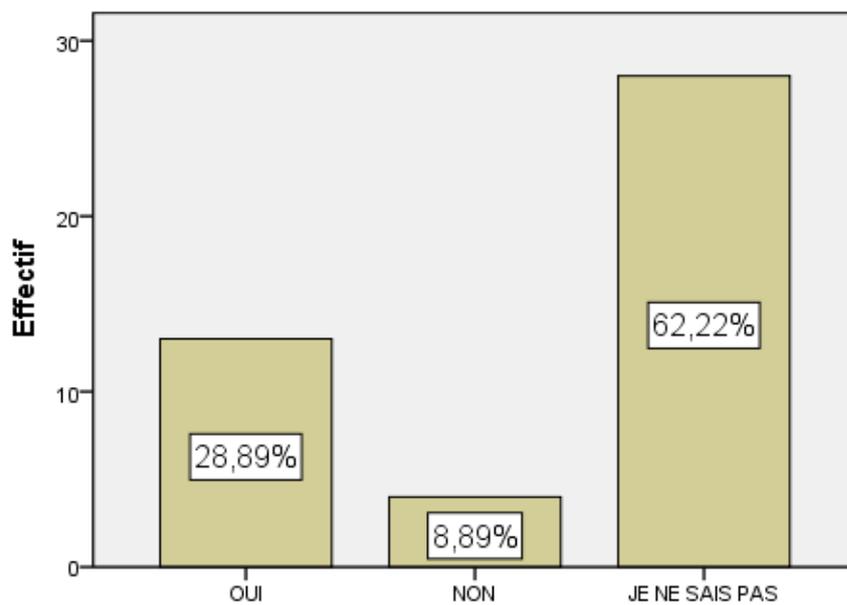
Source : Mohamed Kerfala KOMARA

Ainsi, en ce qui concerne la stratégie du ministère M. Lassiné Diomandé, Directeur de la Vie Associative et du Volontariat (DVAV) du MJLSP ivoirienne affirmait : « la loi en Côte d'Ivoire a pour principe l'autorisation de création d'associations sans autorisations préalables. C'est après la création que les associations engagent leur procédure de reconnaissance. Aussi la stratégie se fonde sur trois volets : la consolidation du mouvement associatif ; l'insertion socio-professionnelle et la formation citoyenne » (Enquête 4, Données de la recherche qualitative). C'est dire ici que la stratégie du l'Etat ivoirien à travers son ministère de la jeunesse est l'encouragement des jeunes à se mettre en association. En comparant ces trois volets de la stratégie du ministère à celle du PNUD, nous nous rendons compte que la différence se situe au niveau de la résilience et la consolidation du mouvement citoyen.

✚ Les limites de la stratégie jeune du Ministère de la jeunesse

En ce qui concerne les limites de la stratégie jeune du Ministère de la jeunesse, 28,89% des jeunes pensent qu'elle a des limites contre 8,89% qui pensent qu'elle n'en a pas. 62,22% quant à eux estiment ne pas savoir si cette stratégie a des limites dans les gestions des affaires publiques des jeunes en Côte d'Ivoire. Pour les jeunes, les limites de cette stratégie se résument par quelques manquements notamment le manque de volonté politique à associer les jeunes dans l'élaboration et l'exécution de la dite stratégie, le manque de vulgarisation des actions du ministère de la jeunesse auprès des jeunes, certains même pensent qu'il faut revoir cette stratégie.

Figure 11 : Pourcentage de jeunes leaders qui pensent que la stratégie d'appui du Ministère de la jeunesse a des limites.



Source : Mohamed Kerfala KOMARA

Par ailleurs, ces limites peuvent être dues à un manque de moyens financiers et logistiques de l'Etat. D'où la nécessité d'un appui constant du PNUD dans ce secteur dans sa politique d'aide au développement.

II. Contribution à l'amélioration de la participation des jeunes dans la gestion des affaires publiques.

Au terme de cette étude, retenons que la participation citoyenne des jeunes de la PAOJ dans la gestion des affaires publiques à travers la gouvernance associative présente beaucoup de faiblesses. C'est dans ce cadre que nous suggérons des possibilités qui peuvent être envisagées avec réalisme dans cette partie afin de contribuer à l'amélioration de la gestion des affaires publiques chez les jeunes. Ces recommandations permettront aussi au PNUD et au MPJSL d'améliorer leurs actions.

II.1 Recommandations à l'endroit des jeunes

Les perspectives pour les jeunes dans le cadre de ce présent travail se situent à quatre (4) niveaux : le renforcement de capacités des organisations de jeunesse, les conditions de succès de la participation des jeunes dans la gestion des affaires publiques, la création d'un cadre de synergie et la mise en place des mesures incitatives de participation pour une gestion inclusive des affaires publiques.

Au niveau de leur renforcement de capacités :

- se former à la culture de la non-violence pour être des acteurs de paix et de cohésion sociale ;
- extérioriser leurs potentialités afin de contribuer à la gestion de leur communauté ;
- se former au contrôle citoyen de l'action publique ;
- développer des capacités à accompagner les autorités et les partenaires au développement dans leur processus
- se former sur l'organisation et les techniques de mobilisation des ressources pour les associations ;

Au niveau des conditions de succès de la participation des jeunes dans la gestion des affaires publiques :

- s'insérer dans des associations à vocation noble en prenant modèle sur leurs frères et sœurs appartenant à la plateforme ;
- exprimer leurs besoins et frustrations afin qu'ils soient connus ;
- créer une légitimité et une représentativité des responsables des acteurs qui animent la plateforme ;
- rendre transparent la gouvernance des associations qui composent la plateforme ;
- être capables d'initier des actions dans le cadre de la gestion des affaires publiques ;
- trouver un siège pour la plateforme et la faire reconnaître juridiquement
- diluer leurs attentes ;
- les jeunes hommes doivent s'intéresser au même titre que les jeunes filles au bon fonctionnement de la plateforme ;
- asseoir sa crédibilité elle-même à partir du moment où on parle d'autonomisation et d'intégrité ;
- s'approprier la stratégie jeune du PNUD.

✚ Au niveau de la création d'un cadre de synergie entre les différentes organisations de jeunesse ;

- promouvoir le dialogue et la discussion à travers une coordination avec les autres associations de jeunes pour une action conjointe en faveur de la gestion des affaires publiques.
- développer entre associations des synergies généralistes, thématiques ou géographiques ;
- se structurer à l'échelle locale, régionale et internationale ;
- nouer des partenariats sur des actions d'information, formations, recherches, échanges, plaidoyers, etc.

✚ Au niveau de la mise en place des mesures incitatives de participation pour une gestion inclusive des affaires publiques :

- insérer dans leurs programmes, des activités qui ont un lien avec la gestion des affaires publiques, la participation citoyenne et la gouvernance des associations ;
- sensibiliser et vulgariser auprès des ménages l'importance de la gestion des affaires publiques à travers la gouvernance associative;
- aider leurs communautés à identifier des problèmes liés à la mauvaise gestion de la chose publique pour des solutions appropriées ;
- contribuer à instaurer le changement social nécessaire pour créer une culture de participation citoyenne ;
- encourager la participation des leaders d'opinion, notamment des dirigeants traditionnels, des personnalités politiques, des chefs religieux et des intellectuels qui peuvent contribuer de façon importante à sensibiliser l'opinion publique et à stimuler le débat public ;
- créer un cadre pour rassembler plus d'organisations de jeunes car plus on est large, plus on se fait mieux entendre ;
- installer des représentations dans les différentes localités de la Côte d'Ivoire.

II.2 Recommandations pour le PNUD

La participation citoyenne des jeunes dans la gestion des affaires publiques ne peut compter que sur la bonne volonté des pouvoirs politiques, mais aussi des partenaires au développement à travers leur politique d'aide au développement. Ainsi, la manière de voir les choses par le PNUD se situera à trois niveaux :

Au niveau du renforcement de capacités des organisations de jeunesse:

- renforcer les capacités sur la citoyenneté, le travail en équipe, en droit de l'Homme, en gouvernance, en communication, en plaidoyer, en rédaction de plans d'actions, sur le bénévolat et le volontariat.
- former sur l'importance de l'implication des jeunes dans la gestion des affaires publiques à travers la gouvernance associative et la participation citoyenne.
- former et mettre en place des agents de développement issus des organisations de jeunesse ;
- assister et d'accompagner dans la conception et la mise en œuvre des activités citoyennes ;
- former sur la mobilisation, la création et la gestion des ressources en associations ;
- former sur la stratégie du PNUD en matière d'appui des organisations de jeunesse en période de post-crise.

Au niveau des conditions de succès de la participation des jeunes dans la gestion des affaires publiques

- faire de la plateforme un véritable outil d'échange pour les jeunes et non un outil d'exécution de projet d'appui à l'autonomisation des organisations de jeunesse ;
- impliquer davantage le ministre de la jeunesse dans certaines activités comme la sélection et l'envoi des jeunes dans des rencontres internationales ;
- associer les jeunes dans toutes les étapes des projets les concernant ;
- utiliser des outils appropriés comme : l'enquête participative, l'atelier participatif et les techniques participatives ;
- organiser des comités de gestion / de suivi/ d'évaluation des activités des jeunes ;
- donner plus d'importance au processus d'apprentissage que le contenu lors des formations;
- accepter la spécificité de chaque groupe ;
- partager les idées et les informations avec les jeunes sur les projets les concernant ;
- appuyer pour la création d'un espace d'échanges, de collaboration, de concertation et d'action conçu par eux avec une vision, une mission et des objectifs communs ;
- réévaluer ses actions pour améliorer le degré d'implication des jeunes dans la gestion des affaires publiques ;
- rendre autonomes les jeunes à travers un emploi, le volontariat par exemple ;
- écouter et impliquer davantage les jeunes sur les projets de gestion des affaires publiques ;
- augmenter le fond d'appui à l'autonomisation des organisations de jeunesse ;
- varier les outils et les approches de formation des jeunes.

+ Au niveau de la mise en place des mesures incitatives de participation pour une gestion inclusive des affaires publiques

- créer des mécanismes d'accompagnements dans des domaines comme l'élaboration de projet associatif, la communication, la consultation, la concertation, le débat public, la conciliation – médiation, l'enquête publique, le contrôle citoyen de l'action publique, etc.
- mettre en place une stratégie spécifique pour la jeunesse ivoirienne conciliation de la dite stratégie avec celle de l'Etat ivoirien, que plutôt des standards internationaux ;
- mettre en place des mécanismes d'accompagnement par des experts issus du PNUD afin d'avoir un contact direct avec les jeunes ;
- s'appuyer sur les organisations de jeunesse pour éduquer la population à la culture du développement (gestion des affaires publiques) ;
- initier dans les écoles des programmes d'éducation à la citoyenneté et à la création d'association afin d'aider les jeunes à sortir du cycle de la violence ;
- donner des occasions aux jeunes dans les médias de s'exprimer, d'identifier les éléments qui les poussent à agir et les solutions correspondantes.

II.3 Recommandations au Ministère de la jeunesse.

En tant qu'institution étatique, le ministère de la jeunesse peut avoir plusieurs perspectives pour l'épanouissement de sa jeunesse. Plusieurs réalisations ont été faites. En guise d'amélioration continue de celle-ci, nous proposons :

+ Au niveau des conditions de succès de la participation des jeunes dans la gestion des affaires publiques auprès des jeunes ;

- vulgariser la stratégie et les actions du ministère sur la gestion des affaires publiques ;
- associer les jeunes dans l'élaboration et l'exécution de la dite stratégie,
- éviter la récupération politique des organisations de jeunesse en éduquant aux valeurs de la patrie plutôt que d'un parti politique ;
- rendre disponible la logistique nécessaire pour une meilleur participation ;
- Rendre autonome le conseil de jeunesse du point de vue politique et managériale.

+ Au niveau de la mise en place des mesures incitatives de participation pour une gestion inclusive des affaires publique

- mettre en place des subventions pour la consolidation de la participation citoyenne des jeunes dans la gestion des affaires publiques
- créer des comités de consultation des jeunes par rapport à leurs problèmes dans les quartiers en collaboration avec les chefs de quartiers;
- solliciter l'engagement des politiques et des administrations locales sur la question des jeunes.

CONCLUSION



La participation citoyenne des jeunes ivoiriens dans la gestion des affaires publiques à travers la gouvernance associative est un impératif pour l'émergence et le développement de la Côte d'Ivoire. Une véritable implication des jeunes dans la gestion des affaires publiques favoriserait la réconciliation nationale qui est un grand défi pour la Côte d'Ivoire.

Notre étude propose par conséquent, une contribution à la consolidation de la paix et à l'affermissement de l'Etat de droit. Elle se veut une contribution à une meilleure implication des jeunes dans la gestion des affaires publiques et souhaite faire ressortir de façon adéquate, l'impact de l'appui du PNUD en matière de participation citoyenne et de gouvernance associative des jeunes de la plateforme d'autonomisation des organisations de jeunesse.

Pour ce faire, les réalités de la plateforme notamment ses défis et enjeux ont été décrites. Aussi, les stratégies des structures d'appuis et des organisations de jeunesse dont celles du PNUD et du Ministère de la jeunesse ont également été décrites.

Notre enquête réalisée auprès d'un échantillon de 45 leaders d'associations de jeunes, membres de la PAOJ, sur les réalités de la plateforme, montre que les jeunes dans leur ensemble apprécient la mise en place de la plateforme. Cet engouement est plus grand chez les jeunes filles qui voient la plateforme comme un des moyens leur permettant une plus grande implication dans la gestion des affaires publiques.

Quant aux défis et enjeux auxquels est confrontée la PAOJ, nous avons identifié quatre aspects : organisationnel, technique, opérationnel et financier. La majorité des jeunes considère que le défi financier est la difficulté principale de la plateforme.

En ce qui concerne les stratégies et actions des structures d'appui des organisations de jeunesse, la majorité des jeunes reconnaissent le PNUD comme un grand partenaire financier. Cependant, sur le rôle spécifique du PNUD dans la consolidation de la participation citoyenne des jeunes en matière de gestion des affaires publiques, la plupart des jeunes sont insatisfaits des appuis du PNUD sur leur plateforme. Ils déplorent le fait que l'appui du PNUD ne soit que financier.

Dans l'analyse des actions du PNUD pour la jeunesse, nous avons cherché à savoir comment celles-ci pouvaient influencer sur le comportement des jeunes ivoiriens concernant la gestion des affaires publiques. Ainsi, nous avons remarqué que malgré la pertinence de cette stratégie, la majorité des jeunes ne la connaît pas et parmi ceux qui la connaissent, nombreux pensent qu'elle a des avantages pour les jeunes dans la gestion des affaires publiques.

Dans l'analyse des actions du Ministère de la jeunesse, nous avons noté à travers nos résultats que la majorité des jeunes pense qu'elles ont des limites malgré les apports institutionnels à la plateforme.

Ce travail montre toute la nécessité de l'implication des jeunes dans la gestion des affaires publiques de leur communauté à travers l'appui des institutions étatiques ou non. Du point de vue démocratique, la participation, la gouvernance des associations et la gestion des affaires publiques dépendent fortement de la fonctionnalité des institutions étatiques et non étatiques.

Face à ces résultats, notre travail recommande aux structures de mettre l'accent sur la création des conditions favorisant l'émergence d'un cadre qui permette à la jeunesse ivoirienne, grâce aux outils et espaces de démocratie participative, de participer aux différents processus décisionnels de leur communauté. L'existence de ces outils et espaces de participation citoyenne, ainsi que la connaissance de leur existence par la population, est une condition sine qua non à une meilleure implication des jeunes dans la gestion des affaires publiques.

Pour finir, la conclusion porte sur le fait que la question de la participation des jeunes à la vie publique est vaste. Cette étude ne prétend pas être exhaustive sur le sujet. Il serait intéressant de lier la question de l'emploi à la participation.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE

Ouvrages

- Alvaro Pires, *Echantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique*, Ottawa, Gaëtan Morin, Éditeur, 1997, p.46.
- Berelson, *Content Analysis in Communication Research*, Washington, the Free Press, 1952.
- Christian Hoarau et Jean-Louis Laville, *La Gouvernance des Associations. Économie, sociologie, gestion*. 2008, p297.
- D. S. Cormack, *The research process*, Oxford, Black Scientific, 1991.
- Mace (1988) et Sekaran (1992), *Guide de rédaction et de présentation d'un travail universitaire*. UQAC. Département des sciences économiques et administratives. Université du Québec à Chicoutimi. 2008, p24.
- Hewitt de Alcàntara, *Uses and abuses of the concept of governance* in International Social Science Journal, volume 50, 1998, p.109
- Krippendorff, *Content analysis : an introduction to its methodology*, 2nd edition, Thousand Oaks, CA, Sage Publications, 2003.
- Marie Lequin. *Ecotourisme et gouvernance participative*, 2004, p.76 et 77.
- Melin, Pierre, Choay, Françoise, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, 2000, p. 575.
- Robert K. Yin, *Applications of Case Study Research*, Thousand Oaks (CA), Sage Publications, 3rd éd, 2012, p.10
- Stoker. In Marie Lequin. *Ecotourisme et gouvernance participative*, 2004, p.80.
- Antoine Bevort, *Pour une démocratie participative*, La Bibliothèque du citoyen, Presses de Sciences Po, 2002, p 123 – 126.

Article dans une revue scientifique

- Fany Guillet et Maya Leroy. In Yuri Biondi, Stéphanie Chatelain-Ponroy, Philippe Eynaud et Samuel Sponem, « *Quel modèle de gouvernance pour les associations ?* », Politiques et management public [En ligne], Vol. 27/1 | 2010, document 27, mis en ligne le 08 juillet 2011, consulté le 29 janvier 2015. URL : <http://pmp.revues.org/1717>
- François Jegard. « *Gouvernance associative* ». In : guide pratique d'accompagnement à l'usage des associations [En ligne]. http://www.asea49.asso.fr/doc_publicue/20140908_asso_Guide_pratique_usage_associations.pdf (Consulté le 25/12/14).

- Lemouvementassociatif. « *Diversité de la gouvernance associative* » [En ligne]
<http://lemouvementassociatif.org/actualite/articles/diversite-de-la-gouvernance-associative>
(consulté le 27/12/14).
- Pierre André. « *Participation citoyenne* ». In : le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique, « la référence pour comprendre l'action publique » [En ligne].
http://www.dictionnaire.enap.ca/dictionnaire/docs/definitions/defintions_francais/participation_citoyenne.pdf (consulté le 25/12/14) ;
- Sherry R. Arnstein, « *A Ladder of Citizen Participation* », Journal of the American Institute of Planners, vol. 35, no 4, juillet 1969, p. 216-224

Conférences, documents, colloques et rapports

- *Le rapport de l'atelier de réflexion pour la mise en place de la Plateforme des Organisations de Jeunesse.*
- *L'indice de protestation civile des Perspectives économiques en Afrique ;*
- *Le Project Document (PRODOC) du PAAOJ.*

Textes

- *Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale ;*
- *Charte africaine de la jeunesse ;*
- *Déclaration universelle des droits de l'homme ;*
- *Loi N° 60-315 du 21 septembre 1960, relative aux associations ;*
- *Décret portant création du Conseil National de la Jeunesse de Côte d'Ivoire (CNJCI) ;*
- *Lettre de cadrage du stage de Mohamed Kerfala KOMARA au PNUD.*

Webographie

- Organisation des Nations Unies. « Pourquoi la jeunesse? » [En ligne]
<http://www.un.org/fr/events/youth2010/background.shtml> (Consulté le 27/12/14).
- Eventnewtv Presse. (06/01/15). Débat / élections 2015 en Côte d'Ivoire les enjeux pour la jeunesse [Vidéo en ligne]. Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=6gl3bPR3NDY>
- Ministère de la promotion de la jeunesse, des sports et des loisirs. PROGRAMMES ET PROJETS/CARTE JEUNE [En ligne] <http://www.jeunesse.gouv.ci/index.php/programmes-et-projets/carte-jeune> (Consulté le 07/01/15).
- Ezzedine OUNIS. « La gouvernance en milieu associatif ». In global-local forum.com [En ligne].
http://www.global-localforum.com/upload/pdf/La_gouvernance_en_milieu_associatif_20120906094633_La_gouvernance_en_milieu_associatif.pdf. (Consulté le 27/12/14).

- M. Holmes, S. Knack, N. Manning, R. Messick et J. Rinne. «Gouvernance » In siteresources.worldbank.org [En ligne] http://siteresources.worldbank.org/INTPRS1/Resources/383606-1205334112622/4768783-1205334911384/4926_gov1026.pdf. (Consulté le 27/12/14).
- Organisation des Nations Unies/AfriqueRenouveau. Jeunesse africaine : bombe à retardement ou opportunité à saisir? [En ligne] <http://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/mai-2013/jeunesse-africaine-bombe-%C3%A0-retardement-ou-opportunit%C3%A9-%C3%A0-saisir> (consulté le 29/12/14).
- Abidjan.net. Bonne gouvernance : 70 jeunes leaders africains en conclave à Grand-Bassam [En ligne] <http://news.abidjan.net/h/482004.html> (consulté le 29/12/14).
- abc-citations. Citations de Desmond Tutu [En ligne] <http://www.abc-citations.com/citations/desmond-tutu.php> (Consulté le 06/01/15).

Mémoires et thèses consultés

- Danièle Bordeleau, Gouvernance et construction territoriale, le cas du Faubourg des récoltes de Montréal : Du carrefour des arts et des technologies à la cité du multimédia. Université du Québec à Montréal. 2003.
- Miguel DUMAY. « *La participation citoyenne dans l'élaboration de la politique nationale de population* ». Université d'État d'Haïti Centre en Population et Développement - Diplôme Post-Gradué 2007. In : mémoire online [En ligne]. http://www.memoireonline.com/02/10/3173/m_La-participation-citoyenne-dans-lelaboration-de-la-politique-nationale-de-population2.html (consulté le 25/12/14).

Cours de l'Université Senghor

- Daniel Jean, *les grandes étapes de la participation*, in cours des services publics locaux et régionaux, Note de conférence à l'Université Senghor d'Alexandrie, Janvier 2015,
- Mace (1988) et Sekaran (1992), *Guide de rédaction et de présentation d'un travail universitaire*. UQAC. Département des sciences économiques et administratives. Université du Québec à Chicoutimi. 2008, p24. Passage inspiré des écrits de Kerlinger (1986), Document mis à disposition par Thierno Diallo, Ph.D. Professeur de sciences économiques, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

ANNEXES

Liste des annexes :

Annexe 1 : Liste des pays qui ont signé, ratifié/adhéré la charte africaine de la jeunesse.....	xviii
Annexe 2 : Indice de protestation civile de l'OCDE	xx
Annexe 3 : Liste des personnes interviewées.	xxi
Annexe 4 : Guides d'entretiens (PNUD, CREA, Ministre de la jeunesse et Coordonnateur de la Plateforme)	xxii
Annexe 5 : Questionnaire.	xxiv

Annexe 1 : Liste des pays qui ont signé, ratifié/adhéré la charte africaine de la jeunesse.

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia , Telephone 251-1-517700, Fax 251-1-517844, Email general@africa-union.org, Website www.africa-union.org

1/2
28/04/2014

**LIST OF COUNTRIES WHICH HAVE SIGNED, RATIFIED/ACCEDED TO THE
AFRICAN YOUTH CHARTER**

**LISTE DES PAYS QUI ONT SIGNE, RATIFIE/ADHERE
CHARTRE AFRICAINE DE LA JEUNESSE**

No.	COUNTRY/PAYS	DATE OF/DE SIGNATURE	DATE OF/DE RATIFICATION/ ACCESSION	DATE DEPOSITED/ DATE DE DEPOT
1	Algeria	30/06/2011	-	-
2	Angola	02/02/2010	10/06/2009	13/05/2010
3	Benin	27/04/2007	-	-
4	Botswana	-	-	-
5	Burkina Faso	25/03/2008	17/09/2008	24/10/2008
6	Burundi	10/11/2006	-	-
7	Cameroon	15/12/2009	11/01/2011	29/06/2011
8	Central African Rep.	17/06/2008	-	-
9	Cape Verde	-	15/02/2011	09/05/2011
10	Chad	22/10/2007	29/08/2012	27/10/2012
11	Côte d'Ivoire	15/02/2008	30/11/2009	13/04/2010
12	Comoros	02/02/2010	-	-
13	Congo	14/01/2008	14/12/2011	06/08/2012
14	Djibouti	-	28/08/2008	08/10/2008
15	Democratic Rep. of Congo	29/06/2008	-	-
16	Egypt	16/10/2008	-	-
17	Equatorial Guinea	02/02/2009	-	-
18	Eritrea	-	-	-
19	Ethiopia	28/12/2007	13/02/2014	24/04/2014
20	Gabon	-	17/07/2007	26/09/2007
21	Gambia	29/01/2008	30/04/2009	09/07/2009
22	Ghana	15/01/2008	28/10/2013	27/12/2013
23	Guinea-Bissau	17/06/2008	31/07/2008	14/10/2008
24	Guinea	08/04/2008	17/06/2011	11/07/2011
25	Kenya	28/06/2008	23/01/2014	29/01/2014
26	Libya	10/01/2008	11/08/2008	26/11/2008
27	Lesotho	18/05/2010	31/05/2010	16/06/2010
28	Liberia	18/06/2008	-	-
29	Madagascar	31/01/2014	-	-

30	Mali	25/10/2006	21/08/2007	04/09/2007
31	Malawi	-	13/08/2010	29/09/2010
32	Mozambique	25/10/2007	29/07/2008	28/08/2008
33	Mauritania	12/04/2012	21/03/2012	12/04/2012
34	Mauritius	-	08/02/2008	15/02/2008
35	Namibia	16/05/2008	17/07/2008	23/07/2008
36	Nigeria	02/07/2007	21/04/2009	13/07/2009
37	Niger	16/10/2007	03/06/2008	07/07/2008
38	Rwanda	29/06/2007	07/08/2007	17/08/2007
39	South Africa	07/05/2009	28/05/2009	08/07/2009
40	Sahrawi Arab Democratic Republic	25/07/2010	-	-
41	Senegal	09/10/2007	17/09/2009	20/10/2009
42	Seychelles	-	11/01/2011	11/02/2011
43	Sierra Leone	17/06/2008	-	-
44	Somalia	-	-	-
45	Sao Tome & Principe	01/02/2010	-	-
46	Sudan	30/06/2008	-	-
47	South Sudan	24/01/2013	-	-
48	Swaziland	-	05/10/2012	06/11/2012
49	Tanzania	13/11/2008	20/12/2012	21/03/2013
50	Togo	20/11/2006	28/12/2008	28/01/2009
51	Tunisia	31/03/2008	08/06/2011	06/07/2011
52	Uganda	-	06/08/2008	22/10/2008
53	Zambia	10/04/2008	16/09/2009	02/10/2009
54	Zimbabwe	-	16/03/2009	21/08/2009

of Countries 54

of Signature 42

of Ratification 36

of Deposit 36

Note:

- Adopted in Banjul, The Gambia, on 2 July 2006.

- Entered into force on 8 August 2009.

Record Count: 54

DOCUMENT CODE = '0032'

Source : Union Africaine

Annexe 2 : Indice de protestation civile de l'OCDE

1 [Perspectives économiques en Afrique 2014 - © OCDE 2014](#)

2 Annexes **Protestations civiles**

3 Version 1 - Dernière mise à jour : 22-Apr-2014

4 Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou ré

5

6 **Table 22. Protestations civiles**

		1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
9	DZA Algérie	4,0	2,3	6,7	1,4	0,0	9,9	10,0	6,6	1,3	0,7	4,0	1,5	2,5	1,8	9,0	23,3	5,0	11,0
10	AGO Angola	1,5	0,0	1,0	0,0	0,0	0,3	0,0	2,5	1,8	1,5
11	BEN Bénin	0,8	0,8	0,0	0,8	0,0	0,0	0,5	0,0	1,5	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	0,0
12	BWA Botswana	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	6,0	0,0	0,0
13	BFA Burkina Faso	0,0	1,5	0,8	3,2	9,4	0,5	1,1	0,0	1,6	0,9	3,8	0,5	2,5	4,3	0,8	9,8	2,8	2,8
14	BDI Burundi	2,3	11,8	0,0	4,8	3,8	5,3	0,3	1,0
15	CPV Cabo Verde	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0
16	CMR Cameroun	8,2	4,4	0,3	2,2	0,3	0,0	1,5	2,0	1,0	2,7	4,5	2,8	1,0	4,0	6,8	1,0	0,8	0,3
17	CAF Rép. centrafr.	12,8	3,5	1,8	1,8	3,3	1,5	1,3	2,5
18	TCD Tchad	0,3	3,0	0,7	0,5	0,0	2,2	0,0	1,5	0,0	1,6	1,3	5,3	1,0	2,5	0,5	2,3	4,0	0,3
19	COM Comores	0,5	1,0	1,8	1,8	0,0	0,5	1,3	0,3
20	COG Congo	1,5	0,0	0,3	0,0	0,0	0,8	0,0	0,0	0,5	1,0
21	COD Congo, Rép.	2,0	2,8	7,3	4,8	1,8	6,0	1,8	2,3	3,3	1,5
22	CV Côte d'Ivoire	1,0	8,2	6,7	10,0	6,7	0,0	2,9	0,8	2,4	1,1	12,8	6,8	4,9	7,2	3,0	1,8	1,3	2,3
23	DJI Djibouti	0,0	0,8	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	1,0
24	EGY Égypte	0,0	4,2	0,0	0,0	1,6	3,2	2,6	1,3	3,1	2,3	4,1	5,8	4,6	3,0	3,5	16,5	20,8	19,8
25	GNQ Guinée équ.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,5	0,0	0,3
26	ERI Érythrée	0,0	0,0	0,3
27	ETH Éthiopie	1,3	1,2	0,8	0,0	0,0	1,3	0,3	0,0	0,0	2,3	0,6	0,3	0,0	0,3	0,0	0,0	0,8	1,8
28	CAP Cap-Vert	8,0	0,0	2,1	1,3	0,0	0,0	1,3	0,0	0,5	5,0	6,1	1,5	0,0	4,5	7,5	2,0	0,0	6,8

Source : OCDE.

Annexe 3 : Liste des personnes interviewées.

1. Mme Aissata DE, Directrice Pays Adjointe/Programme (PNUD) ;
2. Troels Mahieu-Sorensen, Spécialiste Programme Gouvernance (PNUD) ;
3. M. Sékou BAMBA, Coordonnateur du Programme d'Appui à la Gouvernance (PNUD) ;
4. M. Joseph EZOUA, Spécialiste du Programme Pauvreté (PNUD) ;
5. M. Coulibaly Tiorna N'golodin, Coordonnateur CREA ; chargé du suivi évaluation au SNGRC
6. Mme Carine ASSAMOI, Coordonnatrice du PAAOJ (CREA);
7. M. Amaini Alexandre Didier, Président de la plateforme d'Autonomisation des Organisation de Jeunesse ;
8. M. Diomandé Lassiné, Directeur de la vie associative du ministère de la jeunesse ivoirien ;
9. Mme Madeleine Oka-Balima, Directrices des programmes à ONU-Femme (ancienne, Spécialiste Programme Gouvernance PNUD).

Annexe 4 : Guides d'entretiens (PNUD, CREA, Ministre de la jeunesse et Coordonnateur de la Plateforme).

GUIDE D'ENTRETIEN DESTINE AUX PNUD.

Au terme de dix semaines de stage au PNUD en Côte d'Ivoire, nous sommes emmenés à réaliser un mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de Master de Développement spécialité Gouvernance et Management public à l'Université Senghor d'Alexandrie (Université internationale au service du développement africain et operateur direct de la francophonie). Notre stage, nous a permis de nous rendre compte des difficultés que rencontrent les jeunes ivoiriens dans la gestion des affaires publiques dans un contexte post-crise. La question des jeunes ayant retenu notre attention, nous avons alors formulé notre sujet de mémoire comme suit « *Gouvernance associative et participation citoyenne des jeunes en Côte d'Ivoire : Analyse des actions du PNUD à travers le Projet d'Appui à l'Autonomisation des Organisations de Jeunesse* ». A travers cette étude, nous voulons contribuer à l'amélioration de la participation des jeunes dans la gestion des affaires publiques en Côte d'Ivoire. Nous vous assurons de la confidentialité de vos réponses à nos questions.

I - IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

Genre : F / ___/.....- M / ___/..... Age/___/___/

Statut professionnel :

II – QUESTION

A) Sur l'implication des jeunes ivoiriens dans la gestion des affaires publiques

1. Comment décririez-vous, le niveau d'implication des jeunes dans la gestion des affaires publiques ?
2. Qu'est ce qui, selon vous, justifie l'implication des jeunes dans la gestion des affaires publiques ?

B) Sur la connaissance, défis et enjeux de la plateforme PAOJ

3. En tant que principal bailleur et assureur du PAAOJ, que pensez-vous de la mise en place de la plateforme (PAOJ)?
4. Connaissez-vous les objectifs, missions et vision de la plateforme ?
5. Est-ce que la mise en place de cette plateforme correspond aux besoins des jeunes ?
6. Vue la récente création de la plateforme, quels peuvent être ses défis ?
7. Quels sont les éléments pouvant constituer des menaces pour l'atteinte des objectifs de la plateforme ?

C) Sur le rôle de la plateforme en matière de participation citoyenne et gouvernance associative

8. Pensez-vous que la plateforme, dans son ensemble, a un rôle important à jouer dans le processus de gouvernance associative et participation citoyenne dans une période post-conflit ? Si oui comment ?
9. Pensez-vous que la plateforme peut permettre une meilleure implication des jeunes dans la gestion des affaires publiques? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?
10. Quels sont, selon vous les avantages et inconvénients de la plateforme en matière de participation à la vie publique ?

D) Sur l'impact à court, moyen et long terme de l'appui de la mise en place de la plateforme et la gouvernance associative et la participation citoyenne

11. L'appui à la mise en place de la plateforme aurait-il des impacts sur la gouvernance associative et la participation citoyenne des jeunes ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?
12. Cet appui permettra-t-il d'améliorer la participation des jeunes de la plateforme à la vie publique ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?
13. Cet appui est-il suffisant pour autonomiser la plateforme dans la promotion de la gouvernance associative et la participation citoyenne des jeunes ? Si non pourquoi ?
14. Avez-vous associé d'autres partenaires dans le cadre de cet appui ? Si oui lesquels ?

E) Sur la stratégie d'appui des jeunes du PNUD

15. Avez-vous une stratégie pour dynamiser les jeunes? Si oui, quels sont les grands axes ?
16. Cette stratégie vous aide-elle dans l'amélioration de la participation des jeunes à la vie publique ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?

17. Pensez-vous que cette stratégie a des limites sur l'accroissement des jeunes dans la gestion des affaires publiques ? Si oui lesquelles ?
 18. Quelle est votre budget pour la jeunesse ?
 19. La plateforme bénéficie-t-elle d'autres soutiens quelconques de votre organisation ? Si oui, lesquels ?
- F) Sur la connaissance de la stratégie du Ministère**
20. Connaissez-vous la stratégie du Ministère de la Jeunesse, des sports et Loisirs ?
 21. Selon vous, cette stratégie a-t-elle des limites ? Si oui lesquelles ?
- G) Sur l'appréciation du travail effectué par CREA**
22. Que pensez-vous du travail du CREA dans la mise en place de cette plateforme ?
- H) Suggestions**
23. Quelles peuvent être vos propositions pour faire émerger un nouveau type de citoyen capable de soutenir par ses actions, les efforts de développement des autorités nationales et du PNUD?

Je vous remercie !

Annexe 5 : Questionnaire.

QUESTIONNAIRE DESTINE AUX MEMBRES DE LA PLATEFORME PAOJ

Au terme de dix semaines de stage au PNUD en Côte d’Ivoire, nous sommes emmenés à réaliser un mémoire de fin de cycle en vue de l’obtention du diplôme de Master de Développement spécialité Gouvernance et Management public à l’Université Senghor d’Alexandrie (Université internationale au service du développement africain et operateur direct de la francophonie). Notre stage, nous a permis de nous rendre compte des difficultés que rencontrent les jeunes ivoiriens dans la gestion des affaires publiques dans un contexte post-crise. La question des jeunes ayant retenu notre attention, nous avons alors formulé notre sujet de mémoire comme suit « **Gouvernance associative et participation citoyenne des jeunes en Côte d’Ivoire : Analyse des actions du PNUD à travers le Projet d’Appui à l’Autonomisation des Organisations de Jeunesse** ». A travers cette étude, nous voulons contribuer à l’amélioration de la participation des jeunes dans la gestion des affaires publiques en Côte d’Ivoire. Nous vous assurons de la confidentialité de vos réponses à nos questions.

I - IDENTIFICATION DE L’ENQUETE

Genre : F / ___ / M / ___ / Age / ___ / ___ /

Fonction dans la plateforme:

Statut professionnel :

Organisation de base :

II- Questions

NB : Nous tenons à préciser que vous devez au maximum cocher qu’une case.

A- Connaissance de la plateforme

1. Que pensez-vous de la plateforme d’autonomisation des organisations de jeunesse ?
 - Très satisfait Satisfait Passablement satisfait Pas satisfait
2. La plateforme est-elle constituée légalement ?
 - Oui Non Ne sais pas
3. Connaissez-vous le siège, le statut et le règlement intérieur de la plateforme?
 - Le siège : Oui Non Ne sais pas
 - Le statut : Oui Non Ne sais pas
 - Le règlement intérieur : Oui Non Ne sais pas
4. Avez-vous une idée des objectifs, missions et vison de la plateforme ?
 - Objectifs : Oui Non Ne sais pas
 - Missions : Oui Non Ne sais pas
 - Vison : Oui Non Ne sais pas
5. Les jeunes femmes sont-elles suffisamment représentées au sein de la plateforme ?
 - Oui Non Ne sais pas
6. Est-ce que la mise en place de cette plateforme correspond aux besoins des jeunes ?
 - Oui Non Ne sais pas

B- Gouvernance associative et participation citoyenne

1. Avez-vous connaissance des activités qui ont été entreprises par la plateforme malgré sa récente création dans le domaine de la gouvernance associative et participation citoyenne ?
 - Oui Non

Si oui lesquelles ?

.....

2. Les expressions suivantes vous sont-elles familières : Gouvernance associative et participation citoyenne ?
- Oui Non
3. Connaissez-vous la stratégie de la plateforme dans la mise en place des actions citoyennes ?
- Oui Non
4. Pensez-vous que la plateforme, dans son ensemble, a un rôle important à jouer dans le processus de gouvernance associative et participation citoyenne dans une période post-conflit ?
- Oui Non Ne sais pas

Si oui comment ? Si non pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....

C- Implication des jeunes ivoiriens à la vie publique

1. Comment décririez-vous, le niveau d'implication des jeunes dans la gestion des affaires publiques ?
Très bon Bon Passable Insuffisant
2. Qu'est ce qui, selon vous, justifie l'implication des jeunes dans la vie publique ?
 - La pauvreté : Oui Non Ne sais pas
 - L'instruction : Oui Non Ne sais pas
 - L'organisation : Oui Non Ne sais pas
 - La santé : Oui Non Ne sais pas
 - La justice : Oui Non Ne sais pas
 - L'emploi : Oui Non Ne sais pas

Si autres vos raisons ?

.....
.....
.....

3. Pensez-vous que la plateforme peut permettre une meilleure implication des jeunes dans la gestion des affaires publiques?
4. Oui Non Ne sais pas

Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

Défis et enjeux de la plateforme

1. Quels sont les problèmes principaux que rencontre la plateforme actuellement ?
 - Organisationnel Oui Non Ne sais pas
 - Technique Oui Non Ne sais pas
 - Opérationnel Oui Non Ne sais pas
 - Financier Oui Non Ne sais pas
 - Autres Oui Non Ne sais pas

2. Pourriez-vous citer quelques exemples de ces problèmes ?

Organisationnel	Technique	Opérationnel	Financier	Si autres préciser

3. Pensez-vous qu'il y a des défis à relever sur le plan organisationnel, technique, opérationnel et financier ?

Sur le plan organisationnel :

- Mise en réseau : Oui Non Ne sais pas
- Coordination : Oui Non Ne sais pas
- Partage d'expérience : Oui Non Ne sais pas
- Manque de synergie : Oui Non Ne sais pas
- Mécanisme d'interconnexion : Oui Non Ne sais pas
- Communication et échange : Oui Non Ne sais pas
- Matériels : Oui Non Ne sais pas
- Humain : Oui Non Ne sais pas

Si autres préciser :

.....

.....

.....

Sur le plan technique :

- Citoyenneté: Oui Non Ne sais pas
- Plan d'action : Oui Non Ne sais pas
- Travail en équipe : Oui Non Ne sais pas
- Droits de l'homme : Oui Non Ne sais pas
- Plaidoyer : Oui Non Ne sais pas
- Gouvernance : Oui Non Ne sais pas
- Bénévolat/volontariat : Oui Non Ne sais pas
- Communication et information : Oui Non Ne sais pas

Si autres préciser :

.....

.....

.....

Sur le plan opérationnel

Assistance et accompagnement dans la conception et la mise en œuvre des activités citoyennes

- Oui Non Ne sais pas

Autres préciser

.....
.....
.....

Sur le plan financier

Mobilisation des ressources

- Oui Non Ne sais pas

Autres préciser

.....
.....
.....

4. Quels sont selon vous les avantages et inconvénients de la plateforme en matière de participation à la vie publique ?

Citer quelques avantages

.....
.....
.....
.....

Citer quelques inconvénients

.....
.....
.....
.....

5. Qu'est ce qui peut constituer des menaces pour la plateforme dans l'atteinte de ses objectifs de la plateforme?

.....
.....
.....
.....

D- Rôle du PNUD dans la participation citoyenne des jeunes ivoiriens

1. Y a-t' il des structures qui vous appuient pour une meilleure participation à la vie publique ?

- Oui Non Ne sais pas

Si oui, quels sont ces structures ?

.....
.....
.....
.....

2. Si oui, quels sont les appuis obtenus pour la mise en place de la plateforme ?

.....
.....

.....
.....
.....

3. Si oui, comment jugez-vous de manière générale les appuis des structures envers votre plateforme ?

Non satisfait Un peu satisfait satisfait Très satisfait

4. De façon spécifique, ces structures vous ont elles appuyé sur les questions concernant la gouvernance associative ?

- statuts et le règlement intérieur : Oui Non Ne sais pas
- projet associatif : Oui Non Ne sais pas
- délégation de pouvoirs et le document unique de délégation : Oui Non Ne sais pas

Si autres préciser :

.....
.....
.....
.....

5. De façon spécifique, vous ont elle appuyé sur les questions concernant la participation citoyenne ?

- La communication : Oui Non Ne sais pas
- La consultation : Oui Non Ne sais pas
- La concertation : Oui Non Ne sais pas
- Le débat public : Oui Non Ne sais pas
- La conciliation – médiation : Oui Non Ne sais pas
- L'enquête publique : Oui Non Ne sais pas

Si autres préciser

.....
.....
.....
.....

6. Cet appui permettra-t-il d'améliorer la participation des jeunes à la vie publique ?

- Oui Non Ne sais pas

7. Cet appui est-il suffisant pour autonomiser la plateforme dans la promotion de la gouvernance associative et la participation citoyenne des jeunes ?

- Oui Non Ne sais pas

Si non pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

8. Etes-vous mieux écoutés par les autorités grâce à cette plateforme ?

- Oui Non Ne sais pas

9. Connaissez-vous la stratégie de jeunesse de l'organisme qui a financé le PAAOJ?

- Oui Non

Si oui quels sont les grands axes ?

.....
.....
.....
.....
.....

10. Cette stratégie vous aide-elle dans l'amélioration de la participation des jeunes à la vie publique ?
- Oui Non Ne sais pas

Si oui comment ? Si non pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

11. Pensez-vous que cette stratégie a des limites sur l'accroissement des jeunes dans la gestion des affaires publiques ?
- Oui Non Ne sais pas

Si oui lesquelles ?

.....
.....
.....
.....

12. Que retenir-vous de cette expérience de travailler avec le PNUD ?
- Très bien Bien Passable Mauvaise

E- Collaboration avec le Ministère de la jeunesse

1. Connaissez-vous le Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs ?
- Oui Non Ne sais pas
2. La plateforme bénéficie-t-elle d'un soutien quelconque du dit Ministère ?
- Oui Non Ne sais pas

Si oui, comment ?

.....
.....
.....
.....

3. Pensez-vous que la stratégie du Ministère a des limites ?
- Oui Non Ne sais pas

Si oui lesquels ?

.....
.....
.....

